

BULLETIN COMMUNAL



UN FIN D'ANNÉE TRÈS FESTIVE !

Marché et concert de Noël & Fête du livre - Page 42

JOB ALERT !

La commune recherche plusieurs profils, consultez vite notre annonce.

Page 21

GRAND NETTOYAGE

Une nouvelle édition du grand nettoyage. Mobilisons-nous pour notre commune.

Page 27

PROCÈS DES SORCIÈRES

Le procès des sorcières fait son grand retour à Sugny. Rendez-vous le 28 mai !

Page 52



Institut Sainte-Marie—SECONDAIRE

Rue Georges Lorand, 3—061/466379

1er degré

Enseignement commun
Néerlandais
Anglais
Remédiations
Plan individuel
d'apprentissage (P.I.A.)

2ème degré

Général de transition
Langues modernes I et II
Néerlandais - Anglais
Sciences (3 ou 5h)
Sc. économiques ou sc. sociales (4h)
Espagnol, actualités, sport.....
Technique de qualification
Techniques sociales et
d'animation
Restauration
Professionnel de qualification
Cuisine et salle

3ème degré

Général de transition
Langues modernes I et II
Néerlandais - Anglais
Sciences (3 ou 6h)
Sciences sociales (4h)
Espagnol - sc.éco - compl.math...
Technique de qualification
Agent d'éducation
Hôtelier-restauteur
Professionnel de qualification
Restaurateur-restauratrice

P45-P90 : DEPUIS SEPTEMBRE 2022

Nouvelle approche pédagogique
Activités ludo-éducatives



Institut Sainte-Marie, une école familiale, un enseignement de qualité et un encadrement attentif



Restaurant & Hébergement

Venez déguster les saveurs nouvelles de nos différents menus, également disponibles à la carte



Du mercredi au samedi
de 12h à 14h et de 19h à 21h

Le dimanche
de 12h à 14h

Les horaires d'ouvertures peuvent varier en fonctions des mesures gouvernementales du moment

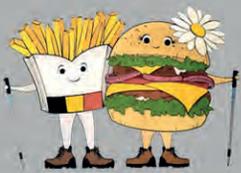
Retrouver les informations et les menus sur notre site :
www.jeuxdegouts.be



Rue de Bohan 91
5550 Hérisson (Vresse)

+32 (0)61/41.50.95
info@jeuxdegouts.be

Ed resp: Yume studio - Ne pas jeter sur la voie publique



Chez Fernand & Marguerite

Place Georges Mongin 14
5550 Alle-sur-Semois

0471 20 94 03

[Chezfernandetmarguerite](https://www.facebook.com/Chezfernandetmarguerite)
chezfernandetmarguerite@hotmail.com



- TOITURES & ZINGUERIE
- CHARPENTE
- DEMOUSSAGE & REPARATION
- TRAITEMENT HYDROFUGE DE FAÇADE
- RAMONAGE DE CHEMINÉES
- TUBAGE DE CHEMINÉES
- ISOLATION
- REPARATIONS URGENTES

0475/96.39.04 - 0473/41.23.96

Rue de la Forge, 3 - 5575 PATIGNIES

CENTRE **ESSO** ARDENNES-CONDROZ

Ets WARIN S.A.



Une chaleur d'avance!



Depuis plus de 75 ans

Graide: 061/51.10.26
www.warin-mazout.be



Pascal NEMERY

Tél. : +32 (0) 476 60 49 21

Fax : +32 (0) 61 27 12 68

Email : info@ardnchassis.be

www.ardnchassis.be

VENTE & POSE DE CHASSIS
PVC • ALU • BOIS

PORTES DE GARAGE
& VOLETS

SOMMAIRE

■ CITOYENNETÉ	5
<i>Editorial</i>	5
<i>Conseils</i>	6
<i>Etat civil</i>	15
<i>Travaux</i>	16
■ ENVIRONNEMENT.....	26
■ VIE SOCIALE	29
■ ENFANCE & JEUNESSE	36
■ CULTURE & PATRIMOINE	40
■ AGENDA	48
■ DIVERTISSEMENTS	55



COMMUNIQUÉ

Les pages du bulletin communal sont ouvertes à toutes et tous ; vous pouvez donc, via le bulletin communal, apporter votre témoignage ou faire connaître votre manifestation.

Néanmoins, nous refusons systématiquement tout article anonyme ou sujet à polémique. Nous comptons sur votre compréhension et vous en remercions.

INSERTION D'UN ARTICLE PUBLICITAIRE

Votre article rédactionnel concernant la parution du mois de juin 2023 est à envoyer pour le **10 mai 2023 au plus tard**.

Les articles qui nous parviendront après cette date ne seront pas publiés).

Contact :

- Isabelle LUCKX - 061/21.04.39
- Mail : isabelle.luckx@vresse-sur-semois.be

⚠ Nous nous chargerons de la mise en page de votre article afin de respecter la charte graphique du bulletin communal.

Administration Communale

rue Albert Raty 112

5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

Tél. : 061/50.03.06

Mail : administration@vresse-sur-semois.be

L'administration communale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30.

Seul le service état civil / population est ouvert normalement en cette période particulière, pour les autres services il est impératif de prendre un rendez-vous avant de venir.

Permanences du service population - état civil et permis de conduire les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10h à 12h.

Toutes les informations se trouvent sur notre site Internet : www.vresse-sur-semois.be





Antoine Muller
Le goût du savoir-faire

RETROUVEZ TOUTES NOS SPÉCIALITÉS BARBECUE
SUR NOTRE PAGE FACEBOOK:
f BOUCHERIE ANTOINE MULLER

La Saison BARBECUE
Parc • Boeuf • Volaille • Agneau • Canard

OUVERT TOUS LES JOURS DE 09 À 19H NON-STOP - FERMÉ LE JEUDI HORS VACANCES SCOLAIRES

Artisan Boucher - Charcutier - Traiteur - Salaisons et Produits du terroir - Rue de l'église, 44 BOHAN-SUR-SEMOIS +32(0)61 50 05 55



Friterie Chairière
Frites dorées & adossées

Tél. : 061 / 50 04 51
Rue St walfroid
5550 CHAIRIÈRE

Ouvert tous les jours, midi & soir !
Fermé le mardi et le mercredi



grandjean
immobilier

061 513 712



sprl OLIVIER NEMERY

Chemin de la Tachette, 16 • 5550 Alle-sur-Semois
Tél. Belgique 061/50 11 40 • Tél. France 0032/61 50 11 40

GSM 0477/190 747
oliviernemery@hotmail.com

Un professionnel à votre service pour vos travaux

**TOITURES • CHARPENTE - TUBAGES
DÉMOUSSAGE DE TOIT
REMPACEMENT GOUTTIÈRES
TOUTES RÉPARATIONS
DEVIS GRATUITS**



ID'ÉAL Coiffure
Hommes - Dames - Enfants
0470/50.89.26 - ALLE



Société agréée pour la prime à la rénovation



Infirmière indépendante
Nicolas Audrey

Région Vresse-sur-Semois
7 jours sur 7

0471/57.52.52



CITOYENNETÉ

ÉDITORIAL

du Bourgmestre

On a besoin de vous !

A l'heure où les jours rallongent, où de nombreux projets voient le jour, tout semble rouler dans la commune de Vresse-sur-Semois.

Rénovations de voiries, de toitures, de la distribution d'eau, finalisation de nombreux tronçons du RAVel, réalisation d'un potager à l'école de Pussemange en passant par l'école du dehors à Nafraiture, soyons optimistes, c'est en grande partie le cas !

Même le Procès des Sorcières, sous l'impulsion de son comité, en collaboration avec la jeunesse et le Syndicat d'Initiative de Sugny, va (re)voir le jour ! Enfin, il est aisé de constater le dynamisme du CCCA, des marchés du terroir, des brocantes, kermesses et autres manifestations.

Le 28 mai, le Centre Touristique et Culturel remettra le couvert pour la seconde édition de "Vresse Village d'Arts" où le village de Vresse sera parsemé d'artistes en tous genres ! Alors, évidemment, nous avons besoin de vous.

En tant que bénévole et/ou en tant que participant à toutes ces belles organisations, ça je l'ai déjà évoqué mais il me plaît de le répéter.

Mais nous avons aussi et surtout besoin de vous pour quelque chose de vital : **le poste d'incendie de Alle.**

Il est impératif de recruter de nouveaux membres à court terme si nous souhaitons bénéficier d'une couverture optimale. A l'heure d'écrire ces quelques lignes, la caserne vient de recevoir son tout nouveau véhicule feu de forêt et d'une valeur de plus de 500.000€. C'est dire si la zone Dinaphi investit et croit en l'utilité du poste d'Alle.

En tant que membre du collège, toutes les deux semaines, je me rends à Doische ou à Beuraing pour soutenir les communes les plus au Sud de la Province.

Au nom du collège, je me tourne donc vers toute personne âgée entre 18 et 50 ans et résidant à 6 minutes du poste d'Alle. Nous allons tout prochainement organiser une séance d'information afin de vous permettre de visiter les locaux. A la suite de cette dernière, nous mettrons en place une formation spécifique pour vous préparer aux tests physiques requis pour le CAF (Certificat d'Aptitude Fédéral).

La caserne ne compte plus que 14 pompiers et si aucun recrutement n'est opéré, l'avenir s'annonce très sombre.

Je vous invite donc à me contacter via mon adresse e-mail dès que possible :

arnaud.allard@vresse-sur-semois.be

En tant que garant de la sécurité publique, il est de mon devoir de vous informer et surtout de vous sensibiliser à cette problématique !

Nul doute que cet édito trouvera écho dans le volontaire qui sommeille en vous !

Au plaisir de vous rencontrer lors des prochaines festivités !

Arnaud ALLARD
Votre Bourgmestre

Séance du Conseil Communal du 9 décembre 2022

Présents :

Mmes et MM. Arnaud ALLARD, **Bourgmestre – Président**, Frédéric MARTIN, Yves-Marie THERET, Pascaline RENARD, **Echevins**, Isabelle MAROIT, **Présidente du CPAS**

Alain WILEMME, David DURUISSEAU, Véronique LIEGEOIS SOENEN, Alain WILEMME, Myriam LAURANT **Conseillers**.

Dominique LEDUC, **Directeur général**

Excusé : André ROBINET

Absent : Pascal NEMERY

Le Conseil,

1. Approbation ordres du jour Assemblées Générales Intercommunales

Comme chaque année à pareille époque, le Conseil est invité à examiner et approuver l'ordre du jour des assemblées générales des différentes intercommunales prévues en décembre :

- Bureau Economique de la Province de Namur, 20 décembre à 17h30,
- Bep Environnement idem,
- Bep Crématorium, idem
- Bep Expansion économique ; idem
- Idefin, le 15 décembre 2022 à 17h30,
- Ores, le 15 décembre à 18h00,
- Imaje le 19 décembre à 18h00,
- Vivalia, le 20 décembre à 18h30
- Imio, le 19 décembre à 18h00,
- Inasep, le 21 décembre à 17h00
- AIEC le 22 décembre à 20h00

DECIDE à l'unanimité,

D'approuver les ordres du jour des différentes assemblées générales des Intercommunales, excepté le point 2 de l'ordre du jour de l'assemblée générale d'Imaje qui est refusé et pour lequel le Conseil communal unanime propose à l'Intercommunale d'utiliser ses fonds de réserve avant d'augmenter la participation des affiliés....

2. Patrimoine / Approbation vente excédents de voirie / Chemin 30 à Orchimont

Le 16 avril 2002 (oui, vous avez bien lu), le Conseil communal décidait de mettre en œuvre la procédure de suppression d'un tronçon

du chemin 30 à Orchimont (sentier passant notamment derrière l'ancienne boulangerie et desservant des jardins), inutilisé.

20 ans plus tard, il est temps de procéder à la vente des excédents relevant de cette suppression. Le Comité d'acquisition d'Immeubles a rédigé le projet d'acte que le Conseil communal est invité à approuver.

DECIDE à l'unanimité

D'approuver le projet d'acte envoyé par le Comité d'Acquisition de Namur le 7 novembre 2022

De charger Madame NICOLAS Fabienne, Commissaire, de représenter la commune à la signature de l'acte

De dispenser la documentation Patrimoine-Sécurité Juridique de prendre inscription d'office.

3. Logement / Lutte contre les logements innocupés / Adhésion accord relatif aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données

Par arrêté du 19 janvier 2022 – (AGW relatif à la fixation et à la gestion des données relatives aux consommations minimales d'eau et d'électricité pouvant réputer un logement inoccupé en vertu de l'article 80, 3°, du Code wallon de l'Habitation durable), le Gouvernement wallon a fixé des critères objectifs permettant de statuer sur l'inoccupation d'un immeuble. Un logement sera présumé inoccupé s'il présente une consommation en eau inférieure à 15 m³/an et une consommation électrique inférieure à 100 kw/an.

Toutefois, pour avoir accès à ces données, (RGPD oblige) il convient d'adhérer à l'accord relatif aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données.

Il appartient donc au Conseil communal d'avaliser l'adhésion

DECIDE à l'unanimité

D'avaliser l'adhésion à l'accord relatif aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données

4. Adhésion centrale achat et marché recensement voiries / ASBL GIG

L'asbl GIG (Groupement d'informations géographiques) a pour but de soutenir ses membres en matière de développement d'outils informatisés ou virtuels de récoltes de données, de cartographie numérique, etc....

Il propose dorénavant une application "voiries" qui a pour objectif la gestion, le suivi et la planification

CITOYENNETÉ

des entretiens de voiries communales.

Afin de pouvoir utiliser l'application « voiries », il est indispensable de pouvoir réaliser un premier inventaire de l'état des voiries communales. Le C.A. et l'AG de l'asbl GIG ont donc décidé de lancer une centrale d'achat pour ses membres afin de réaliser ces états initiaux.

Le Conseil communal est donc invité à décider d'adhérer à cette centrale ; son adhésion est gratuite et n'emporte aucune obligation de se fournir exclusivement auprès de l'adjudicataire des marchés passés par la centrale.

DECIDE à l'unanimité

D'adhérer à la centrale d'achat et du marché pour le recensement des éléments de voiries communales par mobile mapping de l'asbl GIG et de signer la convention d'adhésion à ladite centrale d'achat.

De notifier la présente délibération à l'asbl GIG ainsi que la convention d'adhésion.

De soumettre la présente décision d'adhésion à la tutelle.

5. Commission locale de développement rural / Approbation règlement ordre intérieur

Le 30 juin dernier, le Conseil communal arrêta la composition de la CLDR ; il lui appartient maintenant d'approuver son règlement d'ordre intérieur.

DECIDE à l'unanimité

D'approuver le règlement d'ordre intérieur de la CLDR

6. Service des fêtes / Acquisition scène

Monsieur Thierry CAVELIER, de Carlsbourg, envisage de vendre la scène qu'il a louée à plusieurs reprises au Conseil culturel.

Le prix d'une scène neuve est de 32 452 € ; il la propose pour le prix de 13915 €

En cas de vente de cette scène à une tierce personne, il sera compliqué de trouver une location similaire pour un prix inférieur à 4000 €

Le Collège propose donc au Conseil l'acquisition de cette scène ; si tel est le cas, il conviendra d'adopter rapidement un règlement relatif à d'éventuelles locations ou mises à disposition.

DECIDE à l'unanimité

Art 1. De marquer son accord à l'achat d'une scène complète (structures, poutres aluminium, bâches et accessoires.

Art 2 La structure en aluminium aura au minimum les caractéristiques suivantes :

Largeur : 5 mètres

Longueur : 10 mètres

Hauteur :

■ sol/plancher 120 cm

■ sol/faitage : 550 cm

4 pieds de levage à minimum 6 mètres de haut.

Bâches de fond, de toit (avec ensemble de fermes métalliques- et de côté

Escalier, axes d'assemblage et 4 étançons

Budget maximum : 15 000 €TVAC. Paiement : 80 % à la livraison ; 20 % après 1er montage et démontage, et réception par un organisme agréé

7. CPAS / Finances / Approbation budget 2023

Le Conseil communal est invité à exercer son devoir de tutelle à l'égard du CPAS en examinant et approuvant son budget 2023

Il se résume comme suit :

■ Ordinaire : recettes et dépenses équilibrées à 1 647 313.33 € avec une participation communale identique à celle de 2022, soit 675 000 € ;

■ Extraordinaire : recettes et dépenses équilibrées à 16 500 €.

DECIDE à l'unanimité

D'approuver le budget 2023 du CPAS

8. Rapport annuel

Prend connaissance du rapport dressé suivant l'article L1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

9. Budget communal 2023

Voir pièce jointe ; sur simple demande, vous en recevrez également un exemplaire « papier »

Après en avoir délibéré en séance publique,

DECIDE par 8 voix pour et une abstention (M. Alain Wilemme) :

Art. 1er

D'arrêter, comme suit, le budget communal de l'exercice 2023 :

1. Tableau récapitulatif :

CITOYENNETÉ

	Ordinaire	Extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	8.108.719,58	5.836.000,00
Dépenses exercice proprement dit	8.037.231,58	6.952.312,98
Boni exercice proprement dit	71.488,00	-1.116.312,98
Recettes exercices antérieurs	717.151,47	0,00
Dépenses exercices antérieurs	0,00	0,00
Prélèvements en recettes	190.000,00	1.116.312,98
Prélèvements en dépenses	190.000,00	0,00
Recettes globales	9.015.871,05	6.952.312,98
Dépenses globales	8.227.231,58	6.952.312,98
Boni global	788.639,47	0,00

2. Tableau de synthèse (partie centrale) :

- 2.1. Service ordinaire :

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	9.205.134,00			9.205.134,00
Prévisions des dépenses globales	8.696.484,21			8.696.484,21
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	508.649,79			508.649,79

- 2.2. Service extraordinaire :

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	8.910.513,84			8.910.513,84
Prévisions des dépenses globales	8.910.513,84			8.910.513,84
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n°1	0,00			0,00

3. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées (si budget non voté, l'indiquer) :

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	675.000,00 €	09 12 2022
FE Chairière	4.214,21 €	20 10 2022
FE Alle-Mouzaive	7.000,00 €	Non voté
FE Nafraiture	19.286,60 €	Non voté
FE Orchimont	6.142,63 €	20 10 2022
FE Sugny - Pussemange - Bagimont	28.000,00 €	Non voté
FE Bohan	19.209,83 €	Non voté
FE Laforêt - Vresse - Membre	8.200,00 €	Non voté
Zone de Police	481.596,35	09 12 2022
Zone de Secours	116.581,16	09 12 2022

10. SELUM Eclairage public / Renouvellement de la Charte Eclairage public ORES ASSETS pour une période de 4 ans

La Commune est en devoir de faire entretenir son parc de points lumineux sur son territoire, voire de l'étendre ou de le modifier en fonction des besoins. Elle ne réalise pas elle-même ces travaux ni ces entretiens (changer les ampoules, éventuellement remplacer des supports, ...) Jusqu'à présent, elle les confiait à ORES, mieux équipé, via une centrale de marché.

L'adhésion à la centrale de marché est arrivée à terme et le conseil est invité à la renouveler.

DECIDE à l'unanimité

Article 1er : d'adhérer à la Charte Eclairage public proposée par l'intercommunale ORES ASSETS, pour ses besoins en matière d'entretien et de réparations des dégradations, destructions ou pannes constatées sur les luminaires, le câble d'éclairage public, les supports, crosses ou fixations, et ce au 1er janvier 2023 et pour une durée de 4 ans

11. Marché de services / Etude et rédaction des fiches projets pour le Plan d'Investissement Communal 2022/2024 / Choix de la procédure

Au cours de votre dernière réunion, vous avez

CITOYENNETÉ

décidé d'inclure les divers projets du Plan d'Investissement 2022/2024.

Il convient de désigner un auteur de projet pour l'étude et la rédaction des fiches projets à présenter à la Wallonie.

Le Collège communal vous propose d'attribuer à nouveau cette mission, à l'intercommunale INASEP à laquelle nous sommes affiliés sous forme d'un marché « In House ».

ARRETE à l'unanimité

Article 1er :

Le mode de marché pour l'Etude et la rédaction des fiches-projets destinées au PIC 2022/2024 sera le marché « In House »

Article 2 :

La dépense sera financée par le crédit inscrit au budget 2023 article 421/732-60 (n° projet encore à attribuer).

12. RGP / Règlement communal relatif à la lutte contre la délinquance environnementale

Le 1er juillet 2022 est entré en vigueur le nouveau décret environnemental intitulé « Décret du 6 mai 2019 relatif à la délinquance environnementale ».

Ce nouveau décret doit impérativement être intégré dans le Règlement Général de Police de votre Commune, lequel doit faire l'objet d'un vote par le Conseil communal. Ce nouveau RGP doit, ensuite, être publié afin que la Province puisse le mettre en œuvre au Bureau des amendes administratives.

C'est pourquoi la Charte de "Bien vivre ensemble" a été complétée et mise à jour.

DECIDE à l'unanimité

D'approuver la version consolidée du règlement général de police Charte de Bien vivre ensemble au 21/11/22

13. Intercommunale INASEP / Mission particulière d'études pour les prélèvements et analyses des eaux distribuées

La commune est tenue de surveiller la qualité des eaux distribuées aux abonnés et de confier à un laboratoire agréé, la mission de prélever et d'analyser les eaux soumises à la surveillance qualitative.

En 2018 et jusqu'à maintenant c'est le laboratoire de l'I.N.A.S.E.P. qui s'en est chargé.

Le Collège communal vous propose à nouveau de confier cette mission pour l'année qui suit, à l'intercommunale INASEP à laquelle nous sommes affiliés sous forme d'un marché « In House ».

Dans le dossier, vous trouverez la liste des

paramètres analysés et le projet de convention qui reprend notamment le plan tarifaire.

ARRETE à l'unanimité

Article 1er :

La mission relative aux prélèvements et analyses des eaux distribuées par la Commune en 2023 sera confiée à l'intercommunale INASEP à laquelle la commune est affiliée, via un marché In House.

Article 2

La convention référencée LAB-22-5148 régit les relations contractuelles pour cette mission ;

Article 3

La dépense à consentir est estimée à 29.000 €HTVA et sera financée par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2023, article 87423/124-06.

14. Acquisition d'un échafaudage multidirectionnel pour le Service des travaux- Approbation des conditions et du mode de passation

Notre chef des travaux vous invite à examiner et approuver le cahier des charges relatif à l'achat d'un échafaudage multidirectionnel pour le service bâtiment ;

Soucieux de tout mettre en œuvre pour attribuer le marché cette année encore, le Collège a arrêté les conditions du marché », Le conseil est invité à ratifier la délibération du Collège du 23 novembre 2022.

Estimation de l'acquisition : 13.000 € TVAC

DECIDE à l'unanimité

Article 1er :

De ratifier la délibération du Collège Communal du 23 novembre 2022

15. Réfection de voiries - Les Voies de Bohan - Approbation des conditions et du mode de passation

L'amélioration des voiries et l'entretien de nos routes restent une priorité pour assurer la sécurité de nos citoyens.

Dans cet objectif, le Collège communal vous invite à ratifier sa délibération du 23 novembre dernier par laquelle il a arrêté les conditions du marché par procédure négociée sans publication préalable pour la réfection des Voies de Bohan à Sugny.

Les travaux consistent à la réfection de l'asphaltage des parties abimées et l'enduisage bicouches sur l'ensemble de la voirie.

La remise en état, l'émulsion et le grenailage sont prévus sur la voirie communale secondaire

CITOYENNETÉ

reliant la 2^{ème} entrée de l'ancienne base de l'Otan à Sugny à l'entrée du Site des Dolimarts à Bohan.

Le montant estimé pour ces travaux est de 47.2413,43 € TVAC

DECIDE à l'unanimité

De ratifier la délibération du Collège Communal du 23 novembre 2022

16. Tranchée de jonction entre la rue de Durmont et le rue du Moulin à BOHAN - Approbation des conditions et du mode de passation

Le marché prévoit le terrassement d'une tranchée pour pouvoir enterrer la conduite d'eau qui a été posée pour alimenter la rue du Moulin. Soucieux de tout mettre en œuvre pour attribuer le marché cet année le Collège a arrêté les conditions du marché », Le conseil est invité à ratifier la délibération du Collège du 23 novembre 2022.

Le montant pour la réalisation de ces travaux est estimé à 17.278 ,00 € TVAC.

DECIDE à l'unanimité

De ratifier la délibération du Collège Communal du 23 novembre 2022

17. Achat fournitures matériel électrique 22-23 - Approbation des conditions et du mode de passation

Le marché porte sur la fourniture et la livraison à Vresse durant douze mois, des diverses fournitures électriques permettant de mettre en œuvre les chantiers en régie.

Il s'agit de fournitures liées notamment aux circuits d'alimentation électrique, à l'acheminement du courant à sa distribution : tableaux électriques, câbles, fils, disjoncteurs, interrupteurs, adaptateurs, prises, boîtes de dérivation, enrouleurs, fusibles... Ainsi que du matériel et fournitures électriques liés à la maintenance de l'éclairage : tubes, néons, ampoules, système d'éclairage de sécurité.

L'estimation de la dépense est calculée à 19.773,41 € TVAC et le mode de marché proposé est la procédure négociée sans publication préalable.

ARRETE à l'unanimité

Article 1er :

D'approuver le cahier des charges N° CSC2022-32/804 et le montant estimé du marché "Achat fournitures matériel électrique 22-23", établis par la Commune de Vresse-sur-Semois. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales

d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 16.341,66 € hors TVA ou 19.773,41 €, 21% TVA comprise.

Article 2 :

De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

18. Fournitures pièces pour sanitaire-chauffage 22-23 - Approbation des conditions et du mode de passation

Le marché porte sur la fourniture et la livraison à Vresse durant douze mois, des diverses fournitures chauffage et sanitaire permettant de mettre en œuvre les chantiers en régie.

Il s'agit de fournitures liées notamment aux appareils sanitaires (wc, robinetterie, vannes, flexibles, ...) ainsi qu'aux réparations courantes sur les appareils de chauffage (chauffe-eau, circulateur, vannes, raccords, ...).

L'estimation de la dépense est calculée à 28.980,31€ TVAC et le mode de marché proposé est la procédure négociée sans publication préalable.

ARRETE à l'unanimité

Article 1er :

D'approuver le cahier des charges N° CSC2022-31/803 et le montant estimé du marché "Fournitures pièces pour sanitaire-chauffage 22-23", établis par le Service Travaux. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 22.297,78 € hors TVA ou 26.980,31 €, 21% TVA comprise.

Article 2 :

De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

19. Fleurissement complémentaire / Adoption conditions marché pour fournitures vasques et accessoires 2023

Il est proposé au Conseil d'adopter des conditions du marché pour l'achat, la fourniture, le fleurissement et le placement de pots, vasques et jardinières à des endroits qui étaient sans garniture florale ou qui avaient besoin d'être améliorés, à savoir

- 34 contenants à Alle (salle des fêtes et Pont de l'Etat)
- 22 contenants à Bohan (pont de l'Etat)
- 16 contenants à Membre (pont de l'Etat)
- 6 contenants à Vresse (Passerelle à côté du Pont St Lambert et la maison du Tourisme) ;

CITOYENNETÉ

■ 6 contenants à Herisson (Entrée du village, lavoir et Chapelle) ;

■ 7 contenants à Laforêt (Lavoir, Centre et Fontaine).

Le remplacement des contenants des ponts par des contenants avec réserve d'eau permettra de réduire le nombre d'arrosage .

L'estimation est de 25.021,59 € TVAC ; le mode de marché proposé est la procédure négociée sans publication préalable.

Vous êtes invités à arrêter les conditions d'un marché pour l'acquisition de matériel pour le fleurissement de ces villages en 2023

ARRETE à l'unanimité

Article 1er :

D'approuver le cahier des charges N° CSC2022-35/807 et le montant estimé du marché "Achat matériel pour le fleurissement 2023", établis par le Service Travaux. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 20.679,00 € hors TVA ou 25.021,59 €, 21% TVA comprise.

Article 2 :

De passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

Séance du Conseil Communal du 26 janvier 2023

Présents :

Mmes et MM. Arnaud ALLARD, **Bourgmestre – Président**, Frédéric MARTIN, Yves-Marie THERET, Pascaline RENARD, **Echevins**, Isabelle MAROIT, **Présidente du CPAS**

André ROBINET, Alain WILEMME, David DURUISSEAU, Véronique LIEGEOIS SOENEN, Alain WILEMME, Myriam LAURANT **Conseillers**.

Dominique LEDUC, **Directeur général**

Absent : Pascal NEMERY

Le Conseil,

Approuve le procès-verbal de la séance du 09 décembre 2022

1. Accueil temps libre / Rapport activités 2022-2023 et plan d'actions 2022-2023

La CCA a arrêté le rapport d'activités 2021 – 2022 et le plan d'action 2022 – 2023 de l'Accueil Temps Libre. Comme le prévoit le décret, le Conseil communal est invité à en prendre connaissance. **PREND CONNAISSANCE** du rapport d'activités 2021 – 2022 et du plan d'action 2022 – 2023 de

l'Accueil Temps Libre arrêté par la Commission Communale d'Accueil

2. PATRIMOINE . VENTE PARCELLE COMMUNALE / RUE DE LA CHAPELLE A VRESSE / APPROBATION PROJET ACTE

Le 28 janvier 2021, le Conseil communal émettait un avis favorable de principe à la vente d'une parcelle de 30 ca sise dans la rue de la Chapelle à Vresse.

L'enquête publique n'a donné lieu à aucune remarque ni réclamation ; le Conseil peut donc examiner et approuver le projet d'acte de vente **DECIDE à l'unanimité**

D'approuver le projet d'acte présenté.

3. Patronymie / Changement de nom / Partie rue d'Angleterre à Orchimont

La rue d'Angleterre à Orchimont compte un petit appendice où se trouvent 6 chalets. Il conviendrait d'attribuer un nom de rue à cette portion ; le conseil est invité à réfléchir à la proposition de « rue des Pachis »

DECIDE à l'unanimité

D'attribuer le nom de rue des Pachis des Robin à cette appendice.

4. Patronymie / Attribution nom de rue / Alle

A Alle, une petite rue relie la rue Saint Maur à la rue des Perlins. Il conviendrait d'attribuer un nom à cette rue.

Propositions : Champ de la Soret ou chemin des Marronniers.

DECIDE : à l'unanimité

D'attribuer le nom de Chemin des Marronniers à cette petite rue.

5. Supra communalité / Approbation convention prolongation

Le 8 décembre 2021, dans le cadre de l'appel à projets du Gouvernement wallon en soutien au développement des politiques supra communales visant à objectiver la répartition équitable des moyens financiers, à s'inscrire dans une logique de mutualisation et d'économies d'échelles et d'identifier des objectifs clairs et prioritaires, le Conseil communal approuvait la convention visant à formaliser la collaboration des différentes communes partenaires en vue de développer une politique supra-communale sur l'arrondissement de Dinant. C'était une initiative du Bureau Economique de la Province

Cette convention courait jusqu'au 31 décembre 2022 ; Il est proposé au Conseil d'approuver sa

CITOYENNETÉ

prolongation jusqu'au 31 décembre 2023

DECIDE de : à l'unanimité,

■ Marquer accord sur la prolongation aux mêmes conditions de la convention entre communes partenaires « Territoire dinantais Meuse-Condroz » pour une durée d'une année allant du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023 ;

■ Marquer accord sur l'avenant 1 à ladite convention ci-annexé et faisant partie intégrante de la présente délibération.

6. Patrimoine / Mise à disposition local pour la mise en place de soins psychologiques / Approbation convention

Dans le cadre du projet « Psynam », il est possible d'accueillir les services d'un(e) psychologue dans notre commune. Ce praticien est toutefois à la recherche d'un local disponible où il pourrait recevoir les patients.

Une proposition : le local dans la « boissellerie » sur l'espace Cognaut ; une convention de mise à disposition de ce local est soumis à votre délibération.

DECIDE : à l'unanimité

D'approuver la convention

De prévoir la gratuité pour la mise à disposition du local, son nettoyage étant à charge de l'utilisateur.

7. Fabrique d'église Laforêt-Vresse-Membre / Approbation compte 2021

Le Conseil communal est invité à approuver le compte 2021 de la FE de Laforêt-Membre-Vresse. Ce compte présente un boni de 18 257.80 euros. 34 234.97 euros de recettes et 15 977.17 euros de dépenses. La part communale est de 12 950.39 euros

DECIDE à l'unanimité d'approuver le compte présenté

8. Fabrique d'église Orchimont / Modifications budgétaires / Approbation

Le 20 octobre dernier, le conseil communal approuvait le budget 2023 de la Fabrique d'église d'Orchimont ;

Il se résumait comme suit :

Recettes et dépenses : 8 827.00 €

Part communale : 5 217,63 €

Le Conseil de Fabrique a adopté des modifications budgétaires soumises à l'approbation du Conseil communal

· Le montant des charges nettoyeuses en D25 passe à 700 euros (550 euros pour la nettoyeuse

et 150 euros pour la lingère),

· Le montant en D50N ne concerne pas les déplacements du célébrant mais le déplacement de la nettoyeuse ALE (charge obligatoire) reste à 220 euros

· Qu'étant donné les prix de l'énergie, le budget pour l'électricité passe de 550 euros à 900 euros (D05).

La part communale est de 5 992.63 euros au lieu de 5 217,63 €

Les dépenses et les recettes sont de 9 602.00 euros au lieu de 8827.00 euros

DECIDE à l'unanimité

D'approuver les Modifications budgétaires présentées.

9. Fabrique d'église Nafraiture / Approbation budget 2023

Le 23 août 2022, le Conseil de Fabrique de Nafraiture approuvait son budget 2023 résumé comme suit :

Recettes et dépenses : 27 743,84 €

Part communale : 19 361,60 €

Le Conseil communal est invité à examiner ce budget ainsi que les échanges entre le Conseil de Fabrique et notre Directeur financier.

DECIDE : à l'unanimité

D'approuver le budget 2023 de la Fabrique d'église de Nafraiture

10. Acquisition d'un bras faucheur-débroussailleur / Approbation des conditions

Vu le mauvais état du bras faucheur-débroussailleur actuel, il est proposé au Conseil d'examiner et d'approuver le cahier des charges relatif à l'achat d'un bras faucheur-débroussailleur.

L'estimation de l'acquisition est calculée à 69.999,99€ TVAC et le mode de marché proposé est la procédure négociée sans publication préalable.

ARRETE à l'unanimité

Article 1er :

D'approuver le cahier des charges N° CSC2022-37/809 et le montant estimé du marché "Acquisition d'un bras faucheur- débroussailleur", établis par le Service Travaux. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 57.851,23 € hors TVA ou 69.999,99 €, 21% TVA comprise.

Article 2 :

De passer le marché par la procédure négociée

CITOYENNETÉ

sans publication préalable.

11. Investissement en forêt / Approbation des projets 2023

Le département Nature et Forêts à Bièvre a rédigé la liste des investissements qu'il préconise en forêt communale.

Sous forme de devis, ils sont soumis à votre approbation et portent sur :

Devis SN/921/1/2023	Préparation de terrains et plantations	60.664,38€
Devis SN/921/2/2023	Regarnissages	6.757,20€
Devis SN/921/3/2023	Dégagements	29.521,85€
Devis SN/921/4/2023	Elagages a 2,20m et tailles de formations	52.813,44€
Devis SN/921/5/2023	Travaux de voirie	238.906,88€
Devis SN/921/6/2023	Protection contre le gibier (à charge des chasseurs)	28.985,64€
Devis SN/921/7/2023	Lutte sanitaire - invasives	15.115,60€

Le Conseil prendra note que toutes ces sommes ne sont pas à inscrire au budget extraordinaire : il faut tenir compte qu'une part sera réalisée en régie et donc sera prévue dans la masse salariale du budget ordinaire.

DECIDE : à l'unanimité

D'approuver le projet tel que présenté

De transmettre la présente délibération au département Nature et Forêt, Direction de Dinant pour suites à donner.

12. Travaux forestiers / Plantations et travaux connexes 2023 / Fixation des conditions du marché

Une fois l'approbation des projets de devis pour investissements en matière forestière par le Conseil Comunal, vous êtes invité à présent à arrêter les conditions du marché pour cette partie de l'investissement 2023.

s'agit d'un marché de service qui comprend donc les travaux de plantations (fourniture, plantation, préparation de terrain quand c'est nécessaire et dégagement des plants la première année) pour lequel une dépense estimée à 18.995,90€ HTVA serait nécessaire.

En fonction de quoi, c'est le mode de marché par procédure négociée sans publication préalable qui vous est proposé.

DECIDE à l'unanimité

D'approuver les cahiers de charge présentés.

13. Plan de déploiement de bornes électriques / Validation emplacements

Le gouvernement wallon souhaite amplifier le déploiement d'infrastructures de rechargement pour véhicules électriques sur le domaine public par les pouvoirs locaux.

Le BEPN et l'ADL ont travaillé sur le dossier et propose les sites suivants :

- Vresse_30 : sur le parking de la locomotive
- Vresse_31 : à Membre sur le parking près du troquet plage
- Vresse_32 : à Bohan derrière l'église près de la cabine électrique
- Vresse_396 : à Laforêt près de la brasserie du Simonis
- Vresse_397 : près de la passerelle de Mouzaive

Ces propositions tiennent compte des différents impondérables imposés, notamment, par le réseau électrique.

Il conviendra également de désigner l'Agence de Développement Territorial comme autorité responsable pour la mise en concession des bornes sur le territoire supra-communal.

DECIDE :

D'approuver les sites proposés

De déléguer son pouvoir adjudicataire à l'Agence de Développement Territorial Bureau Economique de la Province de Namur, son rôle se limitant aux procédures de bonne exécution et au respect des travaux relatifs à l'implémentation effective des points de recharge par le concessionnaire jusqu'au terme de l'échéance opérationnelle programmée.

D'attirer l'attention de l'Agence de Développement Territorial sur les risques encourus lors d'importantes crues de la Semois à Membre et Bohan.

14. Vote motion libération M. Vandecasteele

Le Conseil communal de Tournai a approuvé une motion sollicitant la libération de M. Olivier Vandecasteele condamné à une peine de 28 ans de prison en Iran. Même si l'on sait que l'impact d'une telle motion est relativement faible à ce niveau, il paraît important de soutenir une telle action en votant la motion.

pétition ayant recueilli plus de 35.000 signatures ;

DECIDE à l'unanimité de demander :

Au Gouvernement fédéral, à l'ambassadeur de Belgique en Iran et à l'ambassadeur d'Iran en Belgique de mettre en œuvre toutes les

CITOYENNETÉ

procédures diplomatiques possibles pour faire libérer Olivier VANDECASTEELE en urgence;

Au Gouvernement fédéral, à l'ambassadeur de Belgique en Iran et à l'ambassadeur d'Iran en Belgique de veiller à la dignité des conditions de détention d'Olivier VANDECASTEELE;

Au Premier ministre, au ministre de la Justice et à la ministre des Affaires étrangères de prendre une initiative internationale, par exemple sous la forme d'un nouveau traité ou d'une nouvelle déclaration internationale, contre les prises d'otages étatiques.

15. Police / Rencontre avec M. DASSONVILLE, Chef de corps

Comme il l'a fait il y a quelques années, M. Dassonville, chef de corps de la zone de Police Houille Semois, viendra à la rencontre du Conseil communal afin de débattre du fonctionnement de la Zone, de ses objectifs.

Débat de l'organisation des différents services, des objectifs et du financement.

Note les 7 fonctionnalités de la Police :

- L'accueil des citoyens,
- Le travail de quartier,
- L'intervention,
- La recherche et l'enquête,
- L'assistance aux victimes,
- Le maintien de l'ordre public,
- La sécurité publique avec notamment la circulation.

La zone compte 535 km² ; elle est financée à concurrence de 65 % par le Fédéral et 35 % par les communes.

Son leitmotiv : l'ancrage local

Ses plans d'actions :

- La sécurité routière, (vitesse, conduite sous influence) ;
- La lutte contre les incivilités ;
- Lutte contre la violence intrafamiliale (trop fréquente) ;
- Qualité de l'encodage ;
- Encrage local (page fb, lien avec les citoyens.

Une journée découverte de la Zone sera organisée prochainement.

Enfin, un protocole d'accord pour une collaboration accrue avec la Zone de Police Lesse et Lomme (Rochefort) avec une collaboration particulière concernant le Maître-chien, les contrôles de véhicule et le service Enquête et recherche.

Le conseil accepte l'urgence sur le point suivant

1. Appel à projet : Hoplr

Vu la proposition de répondre à l'appel à projet Hoplr ;

Considérant qu'il s'agit de créer un réseau de voisinage et de "bénévoles" pour favoriser le maintien à domicile, projet coordonné par un "concierge".

Considérant qu'il faut réagir très rapidement ; Entendu qu'il y a, à la clé, un subside de maximum 300.000€ par projet retenu (à dépenser sur une période de 18 mois).

Considérant que ce subside sert à créer une plateforme de réseautage et à payer le concierge, la personne qui centralisera les demandes et mettra les usagers en rapport avec les bénévoles. Entendu que l'on peut évidemment y inclure d'autres besoins financiers.

Considérant que ce projet peut s'avérer hyper intéressant pour notre réalité de population, entre autres en ce qui concerne la mobilité.

Considérant que ce projet peut facilement compléter l'offre existante.

DECIDE : à l'unanimité

D'introduire un dossier de demande de subvention.

PROVINCE de NAMUR
Domaine de Chevetogne

Au cœur de vos loisirs

Envie de profiter toute l'année du
DOMAINE PROVINCIAL DE CHEVETOGNE
et de ses activités durant **toute l'année** à tarif avantageux ?

Achetez votre Pass dans votre administration communale*
au prix de **75 €** par véhicule.

Achetez votre Pass avant le 30 juin et recevez un **BIEL J'INVITE MES AMIS** valable pour 4 pers.

Point de vente pour
VRESSE-SUR-SEMOIS
Service Population Rue Albert Raty, 112

www.domainedechevetogne.be **DomaineChevetogne**

CITOYENNETÉ

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022



Naissances

- Rose MAEBE, née le 12 février 2022
- Aïcha SYLLA, née le 14 février 2022
- Mia GILQUIN, née le 08 mars 2022
- Violette CLABAULT BRIDOUX, née le 14 mars 2022
- Charly ADAM, né le 03 avril 2022
- Victor ALBERT, né le 15 avril 2022
- Eesa IRFAN, né le 21 avril 2022
- Jayck SPORCQ, né le 29 avril 2022
- Zao BOTTIN, né le 15 juin 2022
- Ayden GREGOIRE GILLARD, né le 05 juillet 2022
- Milo HUBINON, né le 02 août 2022
- Louis Charles JACOB, né le 03 août 2022
- Pol ADAM, né le 09 août 2022
- Arthur CROMBEZ PIETTE, né le 17 août 2022
- Emile ARNOULD, né le 26 août 2022
- Célestin HOUBION GREGOIRE, né le 07 septembre 2022
- Emanuel KONDA PELENDIA, né le 22 septembre 2022
- Joseph SALEH, né le 20 octobre 2022
- Noé VANESYAN, né le 25 octobre 2022
- Daniel VANESYAN, né le 25 octobre 2022
- Lizio ANTOINE, né le 15 novembre 2022
- Khadijetou YERO, née le 22 novembre 2022
- Edouard ADAM, né le 09 décembre 2022
- Maryssa LAURANT, né le 14 décembre 2022
- Hugo LECART, né le 28 décembre 2022



Mariages

- Jean-Paul DASSONVILLE et Angélique VANSTECHELMAN
- Anthony DAUBY et Anaïs DIXHEURES
- Samuel WARIN et Marjorie TOUBA
- Julien ADAM et Marie-Céline PIERROT
- Noé MEJIA JACOBO et Leslÿ-Rose LEFEBVRE
- Nicolas BOUCNIAUX et Jennifer GROLET



Décès

- Olivet Mady, le 02 janvier 2022
- Richard Jeannine, le 05 janvier 2022
- Laurant Mireille, le 06 janvier 2022
- Theret Roland, le 22 janvier 2022
- Dury Fabienne, le 25 janvier 2022
- Cioran Dorin, le 28 janvier 2022
- Maldague Edmée, le 05 février 2022
- Dixheures Marie, le 14 février 2022
- Grandjean René, le 20 février 2022
- Warin Yves, le 23 février 2022
- Nicolas Maurice, le 11 mars 2022
- Bartiaux Christiane, le 13 mars 2022
- Manil Marie, le 21 mars 2022
- Doffagne Jean, le 30 mars 2022
- Noël Olivier, le 01 avril 2022
- Barthol Marie, le 08 avril 2022
- Dominé Germaine, le 10 avril 2022
- Lambert Roger, le 13 avril 2022
- Van Uytbergen Jacqueline, le 13 avril 2022
- Laurant Luc, le 22 mai 2022
- Godard Madeleine, le 22 juin 2022
- Hamels René, le 09 juillet 2022
- Loiseau Sébastien, le 18 juillet 2022
- Viseur Claude, le 25 juillet 2022
- Lecler Alphonse, le 03 août 2022
- Bertrand Patricia, le 05 août 2022
- Lambot André, le 26 août 2022
- Malburny Francis, le 30 août 2022
- Warin Pierre, le 05 septembre 2022
- Chauviaux Jean-Marie, le 13 septembre 2022
- Hatrival Hervé, le 15 septembre 2022
- Bourguignon Marie, le 05 octobre 2022
- Goose Léon, le 23 octobre 2022
- Dardenne Eliane, le 25 octobre 2022
- Bigonville Lucile, le 01 novembre 2022
- Blanc Freddy, le 02 novembre 2022
- Réser Jeanine, le 14 novembre 2022
- Lurquin Hubert, le 29 novembre 2022
- Van Gemert Simonne, le 17 décembre 2022
- Michel Annie, le 19 décembre 2022
- Malvaux Laurence, le 19 décembre 2022
- Michel Marie, le 30 décembre 2022

TRAVAUX

LES VOIRIES

Entretien et rénovation de nos routes

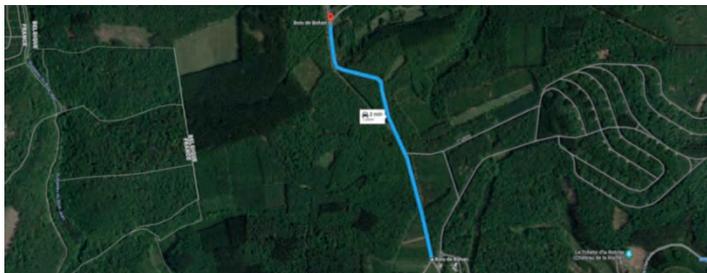
Voie de Bohan

Le projet (non subventionné) porte sur les travaux de réfection de la voirie, de l'asphaltage des parties abimées et l'enduisage bicouches sur l'ensemble de la voirie.

La remise en état, l'émulsion et le grenailage sont prévus sur la voirie communale secondaire reliant la 2^{ième} entrée de l'ancienne base de l'Otan à Sugny à l'entrée du Site des Dolimarts à Bohan.

Statut du projet : Marché attribué à l'entreprise Gilson & Fils en le 29/12/2022 – Démarrage du chantier prochainement.

Montant des travaux : 47.241,43 € TVAC.



Voiries Nafraiture-Sugny

Les travaux consistent à la réfection de l'asphaltage des parties abîmées et l'enduisage bicouches sur l'ensemble de la voirie.

La remise en état, l'émulsion et le grenailage sont prévus sur la voirie communale secondaire des villages de Nafraiture et Sugny

La réalisation des travaux se fera sur 2 zones :

- Zone 1 : Nafraiture, concerne les rues précisées dans le métré repris en annexe du cahier spécial des charges ;
- Zone 2 : Sugny, les rues précisées dans le métré repris en annexe du cahier spécial des charges ;

Statut du projet : Marché attribué à la société Socogetra le 29/12/2022 – Démarrage du

chantier prochainement.

Montant des travaux : 236.581,27 € TVAC

La rénovation des revêtements

routiers à Chairière

Le chantier concerne la rénovation du revêtement et quelques aménagements nécessaires sur :

- la rue de Naglémont
- la rue des Crêtes
- le tronçon de route communale allant de la RN943 à la RN 914 (en passant derrière « L'Eau Vive »
- la rue du Rivage

Estimation : 643.720€ TVAC (subvention : Région Wallonne 60%).

Total du marché attribué à l'entreprise Colleaux : 563.464,17 € TVAC.

Statut du projet : Le chantier a débuté le 17/10/22 - Fin des travaux estimée : 27/04/23.



CITOYENNETÉ

Voie LENTE

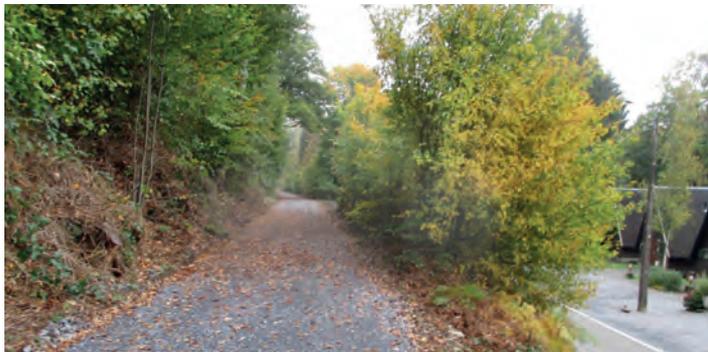
Voies lentes

Tronçon de Ravel Bohan-Chairière

Le chantier porte sur l'équipement des chemins partant de la (future) passerelle sur le ruisseau d'Hourut à Bohan jusqu'au village de Bohan (figure 2) ainsi que le chemin partant de la passerelle de Mouzaive jusqu'à la rue du Rivage à Chairière. (figure 1)

Estimation : 337.000€ HTVA et hors frais honoraires (subventions régionales « Voies lentes » 2017 et 2018= 200.000€).

Statut du projet : Chantier en cours sur le point de se terminer – asphaltage réalisé mi-novembre 2022.



Voies lentes

Liaisons cimetière de Bohan et camping de Membre



Le chantier porte sur l'asphaltage de deux tronçons de voie lente à Membre et à Bohan. Le fond de coffre, empierrement et empierrement de finition seront au préalable réalisés par le service travaux de la commune de Vresse-sur-Semois.

Montant du marché attribué à la société Gilson & Fils : 77.629,68 € TVAC

Statut du projet : Chantier commencé le 18/11/22 – fin des travaux estimé fin d'année 2022.

La passerelle transfrontalière à Bohan

La Commune a conclu un accord avec son homologue française, Les Hautes Rivières (plus particulièrement avec la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne qui la représente), située de l'autre côté du ruisseau « d'Hourut » pour réaliser et financer une passerelle cyclo-piétonne, indispensable pour pouvoir circuler sur le véloroute « Lesse et Semoy ». cet itinéraire emprunte la Voie verte Trans-Ardenne en France, passe la frontière à proximité de Givet, rejoint Beauraing jusqu'à Vresse-sur-Semois, en passant par Gedinne, Bièvre, Wellin et Daverdisse sur 170 km.

Cet itinéraire est repris dans un projet européen d'envergure « Ardenne Attractivity ».

A ce titre, le projet de passerelle est financé à 90% par des subventions Régionales (CGT) et INTERREG.

Subvention : subventionné à 90%. (55% FEDER + 35% CGT)

Statut du projet : Chantier terminé – la passerelle a été posée le 08/11/22

Montant total des travaux : 56.754.16 € payé à 50% par la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne en France.



CITOYENNETÉ

OUVRAGES D'ART

Le pont du tram à Nafraiture

Le chantier porte sur la réfection et consolidation du « pont du tram » qui enjambe le ruisseau d'Orchimont à hauteur de l'ancienne gare vicinale à Nafraiture.

Statut du projet : Marché attribué à l'association D&G Houthoodft & 4M Engineering le 05/12/2022 – Démarrage du chantier prochainement.

Montant des travaux : 269.297,60 € TVAC (hors frais du bureau d'étude).



LES BATIMENTS



Ecole de Chairière - Rénovation de la toiture

La Commune a obtenu de la fédération Wallonie-Bruxelles, l'accord pour remplacer (et isoler) la toiture de l'école de Chairière (actuellement bâchée).

Subvention : travaux prioritaires des bâtiments scolaires (fédération Wallonie Bruxelles : 75%)

Statut du projet: Marché attribué le 27/01/2023 à l'entreprise Olivier Nemery – Démarrage du chantier prochainement.

Montant des travaux : 102.041,79 € TVAC.

Remplacement de la citerne à mazout à l'église de Nafraiture et système de détection fuite à la salle des fêtes de Sugny

Remplacement de la citerne à mazout Eglise de Nafraiture et système de détection fuite à la salle des Fêtes de Sugny.

La première partie des travaux consiste au remplacement complet de la citerne actuelle par une citerne enterrée à l'église de Nafraiture.

La deuxième partie concerne la salle des fêtes de Sugny, les travaux consistent à installer un système de détection de fuite sur une citerne déjà en place.

Marché attribué à l'entreprise Rochette &

Fils en date du 19/10/22.

Montant des travaux : 9.970 € TVAC.

Statut du projet : en cours de réalisation.



CITOYENNETÉ

Travaux de renouvellement de la distribution d'eau de Chairière (Phase II)

Le marché porte sur le renouvellement de la distribution d'eau de Chairière (Phase II). Le présent marché est un marché de travaux. Il comprend l'exécution des travaux suivants :

- Renouvellement de conduite d'eau d'alimentation du village de Chairière pour le compte de la commune de Vresse/Semois;
- Pose de câbles pour ORES (marché

conjoint);

- Pose de câbles pour Proximus (marché conjoint).

Estimation du projet : 520.210,29 € TVAC

Marché attribué à l'entreprise Colleaux en date du 08/12/21.

Montant des travaux : 464.060,48€ TVAC

Statut du projet : travaux en cours de finalisation.



Réalisation de forage de puits et essai de pompage à Sugny

Ce marché est divisé en tranches :

- Tranche ferme : Tranche de marché 1 "Les Charnets" et "Racines" ;
- Tranche conditionnelle : Tranche de marché 3 "Pré Sainte Anne".

Marché attribué à Etienne Arnould en date du 06/07/22.

Montant des travaux : 758.032,10 € TVAC

Statut du projet : travaux en cours de finalisation.

CITOYENNETÉ

Forage dirigé pour l'adduction d'eau "traversée de la Semois" à Bohan

Dans le cadre de l'amélioration de notre service d'eau, nous devons procéder au renouvellement d'une conduite qui est actuellement simplement déposée sur le lit de la rivière et légèrement lester par un peu de grèves de ce cours d'eau. Une des extrémités sera située rue de la grotte en face du numéro 171 et l'autre sera rue de France au bout de la servitude qui conduit au pont côté rue des "Epautés".

Le travail consiste ici dans un forage dirigé sous le lit cette rivière.

Statut du projet : Marché attribué à la société NONET le 23/11/22 – Début du chantier prochainement.

Montant des travaux : 49.298,55 € TVAC.

Tranchée de jonction entre la rue de Durmont et la rue du Moulin à Bohan

Le chantier prévoit le terrassement d'une tranchée, la pose d'une conduite PEHD, le sablage, la pose d'un ruban avertisseur et d'un fil de repérage. La tranchée est comblée conformément au cahier des charges, y compris le compactage.

Statut du projet : Marché attribué à l'entreprise LENOIR Guy & Fils le 30/12/22 – Démarrage du chantier prochainement.

Montant des travaux : 17.747,35 € TVAC.

Remplacement de l'adduction d'eau rue des Crutins à Sugny

Ces travaux seront réalisés sur le secteur de Sugny dans la rue des Crutins ou dites des fermes.

Le travail consiste au remplacement d'une conduite existante et des différents raccordements et accessoires nécessaire au bon fonctionnement de celle-ci.

Statut du projet : Marché attribué à la société MOËS ROBERT SRL le 23/11/22 – Démarrage du chantier prochainement.

Montant des travaux : 89.471,66 € TVAC.

Remplacement et création de l'adduction d'eau entre Hérisson et le Hameau de Conrad

Le chantier sera scindé en trois phases :

1. Château d'eau vers le puits,
2. Puits vers la reprise de l'ancienne conduite,
3. Du début de la rue du Sautou jusqu'au poteau électrique sur le plateau de Conrad.

La première phase consiste au remplacement d'une adduction DN60, d'une conduite de distribution DN80 et d'une conduite de distribution sous pression DN60 entre le château d'eau et le puits

La deuxième phase consiste au remplacement d'une conduite DN80. Sur cette étape nous aurons la création de deux chambres de vannes, la démolition d'une chambre existante ainsi que quatre traversées de route.

La troisième phase consiste dans la pose d'une conduite sous pression qui démarrera de la deuxième chambre et empruntera la rue du Sautou en DN60.

Le chantier prévoit également l'optimisation du réseau électrique, téléphonique et mobile.

Statut du projet : Marché attribué à l'entreprise LENOIR Guy & Fils le 26/01/23.

Démarrage du chantier prochainement.

Montant des travaux : 151.314,58 € TVAC.





REVIVRE À SUGNY

L'ASBL REVIVRE A SUGNY a déposé un dossier auprès de l'ADL (agence de développement local) et du GAL (groupe d'action locale) pour diversifier ses activités et renforcer les liens entre les habitants de la commune et notre association.

Nous souhaitons offrir aux habitants de Sugny (et également aux habitants des 9 autres communes couvrant le territoire du GAL) un commerce de proximité axé sur la mise en valeur et la vente de produits locaux.

Sur le territoire de ces communes existe une multitude d'artisans, d'indépendants, de producteurs ayant une activité très variée, d'agriculteurs possédant un réel savoir-faire et des produits de qualité, mais n'ayant pas toujours le temps de mettre en valeur ou de commercialiser leurs produits.

La création d'une société coopérative ou d'une épicerie solidaire participerait aux

changements des mentalités sur les modes de consommations actuels et s'inscrirait dans une démarche « Gagnant /Gagnant » auprès de nos futurs partenaires.

Afin d'expliquer clairement nos attentes et aussi rencontrer un maximum de producteurs, d'artisans, d'agriculteurs pour nous permettre de mener à bien notre projet nous vous convions à une réunion d'information qui aura lieu à la salle l'Enclave de Sugny le mercredi 22 mars à 18h.

**VR_{sur}
es
sem_{ois}se** **La Commune de Vresse-sur-Semois**

RECRUTE

3 ouvriers/ères saisonniers/ères <ul style="list-style-type: none">du premier avril au 31 octobre 2023 ;du premier mai au 30 septembre 2023 ;du premier juin au 31 août 2023. Votre travail consistera entre autres : <ul style="list-style-type: none">Tonte et entretien des espaces verts ; taille de haies, débroussaillage, ... ;Entretien et embellissement des villages ; nettoyage des filets d'eau, nettoyage des places de village, nettoyage de parterre de fleurs... ;Possibilité de travaux de peinture. Vos qualités : <ul style="list-style-type: none">Courageux, travailleur, ponctuel, ...	4 étudiants <ul style="list-style-type: none">2 du premier au 31 juillet 2023 ;2 du premier au 31 août 2023. Vos missions : <ul style="list-style-type: none">Entretien et embellissement des villages ;Nettoyage des filets d'eau ;Nettoyage des places de village ;Nettoyage de parterre de fleurs. Vos qualités : <ul style="list-style-type: none">Travailleur, ponctuel, volontaire.	1 technicien/ne de surface (à 3/4 temps) Vos missions : <ul style="list-style-type: none">Nettoyage des locaux suivants : maison communale, bibliothèque, EPN, académie de peinture, communs de la Boissellerie, hall de voirie. Vos qualités : <ul style="list-style-type: none">Travailleur, ponctuel, courageux, discret.
---	--	---

Comment postuler ?
Adresser une lettre motivée, précisant l'emploi souhaité à l'attention de Monsieur ALLARD - Bourgmestre, rue Albert Raty 112 à 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS ou par mail à : arnaud.allard@vresse-sur-semois.be avant le **14 mars 2023**.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Dominique LEDUC - Directeur général au 061/21.04.35 ou dominique.leduc@vresse-sur-semois.be

CITOYENNETÉ

DANS LE RÉTRO

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE BEAU SAPIN 2022

C'est devenu une tradition ; les membres du jury prennent leur bâton de pèlerin (ou plutôt leur voiture) entre les fêtes de fin d'année pour aller visiter et coter les réalisations de tous les participants au concours.

Ils étaient à nouveau très nombreux malgré une petite modification dans le règlement : soucieux du coût d'énergie et de la crise énergétique, le jury a préféré mettre l'accent pour attribuer les points sur la décoration et le développement durable des garnitures à la place des illuminations.

Nous saluons particulièrement une augmentation de la participation des associations puisqu'outre le village de Bagimont, le fidèle des fidèles, nous avons enregistré la participation de deux écoles et de 3 sections des homes.

Beaucoup de travail et dévouement par chacun ont été constatés et appréciés par le jury!

Dans la catégorie « Associations » le premier prix a été attribué aux élèves de l'école communale de Pussemange.

Comme décoration de leur sapin, les enfants ont rassemblé des bouts de laine pour en faire des bonnets, des poupées,... De toutes les couleurs à la place des traditionnelles boules de Noël.

La seconde place revient au village de Bagimont qui a gardé son aspect féerique au moment des fêtes.

Les résidents des 2 Homes « Jean Allard et Revivre à Sugny » ont eux aussi mis beaucoup de cœur dans leurs décorations ainsi que les enfants de l'école maternelle de Sugny qui, pour respecter la règle, avaient décoré



CITOYENNETÉ



leur sapin avec des petits sachets de noix ou bien un sachet dans lequel se trouvait une tranche d'orange enrobé d'un liquide !

Dans la catégorie particuliers :

- La cinquième place revient à Mme Claire Renneson de Sugny avec 213 points ;
- La quatrième place a été attribuée à Mlle Louise Donatien de Alle avec 235 points.

Par contre, il n'y a pas de troisième car nous avons des ex aequo à la seconde place :

- La première ex aequo est Mme Fabienne Danloy de Alle avec 247 points ;
- Le second ex aequo est quant à lui Mr Daniel Luckx de Sugny.

La grande gagnante cette année, avec 263,5

points se nomme Mme Mimie Poncelet qui, assistée par ses amis de cœur les Ukrainiens Aivazian, a mis les petits plats dans les grands pour remporter ce concours.

Tous les participants ont été récompensés par des bons d'achat de l'ADL à utiliser dans les communes de Bièvre ou Vresse-sur-Semois.

Rendez-vous est déjà donné
pour fin 2023 !

Véronique LIÉGEOIS-SOENEN



CITOYENNETÉ

LA ST-HUBERT CONTINUE DE RENAÎTRE À MEMBRE

L'église Saint-Fiacre de Membre était bondée à l'occasion de la messe célébrée en l'honneur de St-Hubert le 12 novembre 2022.

En effet, après une période creuse due au covid, la fête de St-Hubert renaissait de ses cendres grâce aux bénévoles du Syndicat d'initiative Vresse-Membre-Laforêt .

Décoration exceptionnelle dans l'église et dans le chapiteau, bénédiction des animaux sur le parvis de l'église , distribution de pains bénis , verre de l'amitié et repas Ardennais étaient au programme de l'événement.

Tout s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur !

Les sonneurs « Les Echos de la Semois » étaient bien sûr de la partie .

Leur brillante prestation pour assister et animer la cérémonie a rendu ce moment inoubliable pour toutes les personnes présentes .

Merci à tous, bénévoles, participants et sonneurs sans oublier les prêtres bien sûr et notre organiste, Monsieur Lambert.

Le rendez-vous est déjà pris pour le 04 novembre 2023 !

Véronique LIÉGEOIS-SOENEN





Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux et achats !



ALLACTIVE sprl ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Dépannage • Rénovation
Mise en conformité

E-mail : allactive@outlook.com
Jaime MARTINEZ Y VILA
rue de Liboichant 48 • 5550 CHAIRIERE
Tél. 061 230 330 • TVA BE 0435.898.697
VCA BE00023/2/FR/000022



Maison Didier MARCHAL

Aliments pour Bétail | Engrais | Quincaillerie
Farine panifiable | Plantes à repiquer | Hobby jardin
Cadeaux divers | Bonbonne de gaz "Primagaz"

Avenue de France, 26 | B-6852 MAISSIN
Tél./fax.: +32 (0)61/65 56 42
marchal.maissin@skynet.be

Gîte

Chez Salvatore

Rue Albert Raty 118 B - 5550 Vresse-sur-Semois

Gîte de 2 à 5 personnes

Réservation
Email : gitechezsalvatore@gmail.com
Tél. 0460 94 66 39



- ◆ CHARPENTE
- ◆ ZINGUERIE
- ◆ RAMONAGE
- ◆ RÉPARATION

DION Fabian
Gros-Fays, 14
5555 GROS-FAYS

0476 39 04 24
061 23 32 40
fdtoiture@gmail.com

"La chiquetterie"

Route d'Houdremont 38 • B-5550 Nafraiture
Tél/fax: 0032(0)61 50 11 33
info@lachiquetterie.be • www.lachiquetterie.be

Herboristerie -Phytothérapie découvrez nos produits artisanaux,
certains issus des plantes de notre jardin:
liqueurs, alcoolatures, sirops, pommade aux
herbes, miels, tisanes, fromages de chèvres ...



Kruidenwinkel met originele artisanale
bereidingen o.a. geogst in eigen wilde
tuin: likeuren, moedertinkturen, siropen,
kruidenzalf, honing, theeën, geitenkaas ...

Jardin de plantes sauvages -Wilde kruidentuin
NAFRAITURE



- Gros œuvre neuf et rénovation
- Spécialiste de la pierre (parements, cheminées,...)
- Terrassements, égouttages
- Plafonnage
- Façade extérieure

Réalisation de chape de finition

SPRL Nemery Didier

11, rue des Perlins • 5550 Alle s/semois
Gsm: 0477/602678 - Tel/Fax: 061/50 29 22
nemerydidier@yahoo.fr



ETS
COGNAUX

Marbrerie

Plus de 100 créations
en salle d'exposition

Rue de Baillamont, 17
5555 GRAIDE-STATION (BIÈVRE)

TÉL. 061/51 10 53

www.cognaux-marbrerie.be

**Monuments
funéraires**
caveaux,
pierres cinéraires

FUNÉRAILLES
FUNÉRIUM
OU AU DOMICILE
ASSURANCES
OBSÈQUES



ENVIRONNEMENT

LE BIÈVRE (CASTOR FIBER) L'artisan de la forêt...

Oui, ils sont là, les bièvres,
à Vresse-sur-Semois !

Pendant une de nos promenades vers Sugny et la Membrette nous avons reconnu des traces de ce rongeur, avec ses 15 à 35 kg en sa longueur de 60 à 130 cm : le plus grand de l'Europe !

Tout ça indique que tout (ou presque tout) va bien avec l'environnement...

Comme un vrai artisan il sculpte les arbres, dans cette vallée : les noisettes, les charmes et même les chênes... tous dans la forme de sablier.

N'ayez pas peur : c'est un herbivore, il ne mange que des fruits, des baies, des racines et surtout l'écorce et le bois tendre.

Ils construisent des barrages qui attrapent beaucoup d'eau. Les petites cascades qui se développent ajoutent de l'air dans l'eau. Qui élargit la biodiversité. Sa présence dit quelque chose de la qualité et la pureté d'eau!

On peut bien reconnaître la hutte de castor : un tas de branches couvert de terre avec quelques glissades jusqu'au bout du ruisseau.

Mais aussi déçus de ne pas les avoir vus... Ce sont des animaux timides et ils préfèrent le soir ou la pénombre.

Alors, espérons une fois les voir ou verrons le progrès de leurs constructions aquatiques ou terrestres...

Marleen Gielen – Bart Claes

A graphic illustration of a bicycle with green leaves falling around it, set against a teal background.

TRANSMETTRE
plutôt que jeter !

COLLECTE DE VÉLOS

EN BON ÉTAT le 22 avril 2023
dans votre recyparc

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES

ENVIRONNEMENT

9^E ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE : Inscrivez-vous !

La 9^e édition du Grand Nettoyage se tiendra les 23, 24, 25 et 26 mars prochains ! À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante.

Elle se manifeste notamment sur les réseaux sociaux où chacun fait preuve de créativité en se lançant divers challenges !

L'an passé nous étions nombreux à s'être mobilisé le temps d'une matinée afin de donner un coup de propre à notre belle région !

Cette année encore la Commune de Vresse-sur-Semois s'associe au Grand Nettoyage Bewapp afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Nous faisons à nouveau appel à vous, Citoyens, Ecoles, Jeunesses, Homes, CCCA, Associations, Entreprises, pour réunir un maximum de personnes pour une commune 100% nettoyée !

Envie de participer, c'est par ici que ça se passe :

www.bewapp.be/je-passe-a-laction/grand-nettoyage

**Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à contacter :**

Valentine Theret - 061/46.58.31

valentine.theret@vresse-sur-semois.be



Du 23 au 26 mars 2023,

LE GRAND NETTOYAGE !

partout en Wallonie.

Inscrivez-vous

avant le 16 mars sur bewapp.be

Be
WaPP

spr
**Nemry
Guerin**

Entreprise agréée
auprès des compagnies
d'assurances



Inspections
vidéo des
réseaux
avec
détecteur

Assainissement

Débouchage de canalisations

Curage et réparations en tous genres



Gros-Fays 80 - 5555 BIÈVRE
061 50 19 05 - 0478 24 80 71
nemry.jean-pol@belgacom.net

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans
le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication, **Roland CROSSET**
se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 087/267 886



Pharmacie de la Semois

Isabelle Maroit, Pharmacien Titulaire

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h
Le samedi de 9h à 12h

Rue de la Ringe 33 • 5550 Alle-sur-Semois
Tél. 061 50 03 62
prescriptions.pharmasemois@gmail.com
www.pharmaciedelasemois.be



Pépinière des Crêtes

www.pepiniere-des-cretes.be



- Grand choix de plantes fleuries (géraniums, surfinias, verveines...)
- Plantes aromatiques, plants de légumes
- Semences potagères, plants de pommes de terre, oignons...
- Toutes plantes vivaces, arbustes, rosiers...
- Grand choix de graminées ornementales
- Plants de haies et fruitiers
- Terreaux, engrais et écorces
- Vente de serres de jardin

De Mars à Juin
Ouvert du Mardi au Dimanche de
09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
Dimanches et jours fériés → 17h00
Fermé le Lundi

De Juillet à Février
Ouvert le Samedi
de 09h00 à 12h00 et
de 13h30 à 18h30 (hors gel)



Huybens François

Rue Grande 85 - 5550 Chairière (Belgique)

• Tél. : 0032(0)472 53 33 87 •

pepiniere.des.cretes@skynet.be

Votre magasin de proximité ouvert 7/7

Fraicheur
Qualité
Proximité

- ✓ Fruits et légumes de qualité supérieure
- ✓ Vaste rayon boulangerie
- ✓ Arrivage quotidien de produits frais

Proxy  **Bohan**

27 Place Henry de la Lindi - 5550 Bohan +32 61 50 01 71

Du lundi au samedi de 9h à 18h30

Le dimanche de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30

La Riviera



Rue Albert Raty 62

5550 Vresse-sur-Semois

Tél. 061 50 00 53

lariviera@hotmail.com

www.larivierapizzeria.be

LE PETIT JOURNAL DU CPAS N°105

ÉDITORIAL

de la Présidente du CPAS



Cher(e) Vressoises et Vressois,

Le bonheur de vivre à Vresse ... Voilà le début du questionnement qui m'anime au moment d'écrire ces quelques lignes. Pourquoi être heureux(-se) de vivre « tchu nous » ? Mille et une raisons sans doute, et probablement parfois bien personnelles. Il me semble toutefois que l'on puisse trouver des arguments objectifs qui participent à ce bonheur. Patrimoine exceptionnel, tant naturel que matériel ou immatériel, notre territoire offre des possibilités innombrables d'épanouissement, tant social que culturel ou sportif.

La taille de nos villages offre une intimité avec laquelle la ville ne pourra jamais rivaliser. Certes il nous faut parfois nous déplacer pour certaines commodités mais est-ce si contraignant au vu des rapports humains qui ont vie dans nos villages ? Chacun connaît ses voisins, nos enfants peuvent aller à l'école à pied ou en vélo, nous pouvons promener nos animaux de compagnie dans la nature, prendre l'air simplement en sortant de nos maisons ,...

Cet épanouissement social est également matérialisé par les nombreuses associations présentes dans notre commune. Quelque soit leur domaine d'action, elles contribuent au rapprochement et œuvrent à l'élaboration de projets pour le « Vivre Ensemble ».

Notre territoire est également un vivier d'artisans et d'artistes qui s'épanouissent dans –et grâce à- cet environnement privilégié. Vous êtes nombreux à pratiquer une activité artistique ou artisanale et de nombreux amateurs d'art(s) visitent chaque année Vresse pour cette spécificité.

Notre patrimoine participe aussi à cet environnement. Belle preuve avec l'engouement citoyen qu'a suscité l'inventaire du petit patrimoine populaire wallon. Je souhaite maintenant, en collaboration avec le CCCA, et avec votre participation, lancer un projet de conservation de notre patois local, patrimoine immatériel essentiel à conserver. Les modalités pratiques de ce projet verront bientôt le jour et nous vous tiendrons informé. Une chose est certaine, nous aurons besoin de vous et de votre participation citoyenne !

Et que dire des nombreuses possibilités sportives qui s'offrent à nous ? De nombreux événements sportifs et autant de compétitions prennent chaque année place dans nos villages, sur nos routes ou nos sentiers, mettant souvent Vresse au centre de l'attention nationale, voire internationale. Et le sport amateur n'est pas en reste, le territoire offrant ainsi de multiples possibilités de pratique sportive. Course à pied, cyclisme, trail, pêche, chasse, kayak, ou simplement randonnée, il y en a pour tous les goûts, et cette liste n'est pas exhaustive.

Oui, il fait bon vivre chez nous !

**Votre Présidente,
Isabelle MAROIT**

VIE SOCIALE

PERMANENCES

Permanence du service social :

- Lundi de 9h00 à 12h00
- Mardi de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00

Actuellement, merci de prendre rendez-vous au 061/50.02.42.

Permanence médiation de dettes :

- Mardi

Uniquement sur rendez-vous, 061/50.02.42

Permanence juridique :

Par Mme HALLET Geneviève – Juriste
De 9h00 à 11h00 :

- Lundi 27 mars 2023
- Lundi 24 avril 2023
- Lundi 22 mai 2023

Uniquement sur rendez-vous, au 061/50.02.42

Permanence pension salarié

Service fédéral des Pensions
<https://www.sfpd.fgov.be>

ALLOCATION DE CHAUFFAGE

Allocation chauffage

Catégorie 1 : les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité.

Afin de réserver l'intervention de chauffage aux personnes socio-économiquement faibles, il est également exigé que le montant annuel des revenus bruts du ménage ne dépasse pas 22.925,00 €, majoré de 4.242,16 € par personne à charge*.

Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus :

- Lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfants à charge) bénéficiant du statut BIM ;
- Lorsque l'ensemble du ménage est BIM.

Catégorie 2 : les personnes aux revenus limités.

Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 22.925,00 €, majoré de 4.242,16 € par personne à charge. Le revenu cadastral non indexé (x3) des

biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

Catégorie 3 : les personnes endettées.

Dans cette catégorie, il s'agit des personnes qui remplissent la double condition suivante :

- Personnes bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes, (cf. loi de 12/06/1991 relative au crédit à la consommation, cf. articles 1675/2 et suivants du code Judiciaire), et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage ;

ET

- Qui ne peuvent en outre faire face aux paiements de leur facture de chauffage.

Si vous utilisez du gasoil de chauffage ou du gaz de propane acheté en vrac pour remplir votre citerne :

Il y a lieu de faire une distinction entre les livraisons :

- Du 1er janvier 2023 au 31 mars 2023 ;
- Du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023.

Conditions pour les livraisons du 1^{er} janvier

VIE SOCIALE

2023 au 31 mars 2023 :

Par ménage et par période de chauffe un maximum de 2.000 litres de combustible peut être pris en considération pour l'octroi d'une allocation de chauffage.

Pour les combustibles livrés en grande quantité, le montant de l'allocation varie entre 14 cents et 36 cents par litre et l'allocation maximale par ménage est de 720 €.

Conditions pour les livraisons du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023 :

Par ménage et par période de chauffe une quantité maximale de 2.000 litres est prise en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage.

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre : 14 et 20 centimes par litre et l'allocation par ménage est de 400 € maximum.

Ces dernières années, l'allocation maximum par foyer est de 400 €.

Utilisez-vous du mazout ou du pétrole lampant acheté à la pompe en petites quantités ?

Conditions pour des livraisons du 1er janvier 2023 au 31 mars 2023

Pour le gasoil de chauffage ou le pétrole lampant (type c) acheté à la pompe en petites quantités, une allocation de chauffage forfaitaire est applicable à raison de 456 €.

Une seule preuve d'achat suffit pour avoir droit à l'allocation forfaitaire.

Conditions pour des livraisons du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210€.

Un seul ticket suffit pour prétendre à l'allocation forfaitaire.

Contact : CPAS de Vresse au 061/50.02.42



VIE SOCIALE

PLAN DE COHÉSION SOCIALE



ALIMENTATION SAIN

LE FRUIT DU MOIS, L'ORANGE

Reine des agrumes, aussi juteuse que savoureuse, l'orange est un fruit vitaminé qui fait l'unanimité ! Connue pour sa teneur en vitamine C, l'orange a bien d'autres cordes à son arc. Focus sur tous les bienfaits de l'un des fruits les plus consommés.

- Fruit minceur : riche en eau, peu de glucides et donc peu de calories
- Bonne pour la digestion : riche en fibres
- Riche en vitamines : C et B9
- Anti-inflammatoire : diminue le risque de maladie cardiovasculaire
- Régule le taux de cholestérol
- Source de magnésium et de calcium
- Puissant anti-âge naturel

Idées de recettes



ENTRÉE - SALADE D'AVOCAT ET SUPRÊMES D'ORANGE

Les ingrédients pour 4 personnes :

- 2 avocats
- 4 oranges
- 2 cs d'huile de noixette
- 1 cc de jus de citron

- 1 cs de graine de sésame
- 1 cc de miel
- 2 pincées de piment d'Espelette
- Fleur de sel

Préparation :

1. Faites griller les graines de sésame 2 minutes dans une poêle sans matière grasse.
2. Prélevez le zeste d'une orange et pressez-la pour recueillir le jus. Versez-le dans un bol avec le miel, le jus de citron et le piment d'Espelette.
3. Coupez les 3 oranges restantes, commencez par enlever la peau au couteau en prenant garde de ne pas laisser de "blanc", ensuite détaillez les suprêmes (quartiers).
4. Coupez les avocats en tranches après les avoir pelés.

VIE SOCIALE

5. Dressez vos assiettes en intercalant les tranches d'avocats et les suprêmes d'orange. Arrosez avec la sauce au jus d'orange, puis ajoutez l'huile en filet. Décorez de zeste d'orange, de fleur de sel et de graines de sésame grillée. Servir sans attendre.

Source : www.cuisine.journaldesfemmes.fr



PLAT - POULET À L'ORANGE

Les ingrédients pour 4 personnes :

- 1 poulet
- 50gr de beurre
- 3 oranges
- Sel, poivre

Préparation :

1. La cuisson du poulet : Salez et poivrez l'intérieur du poulet. Salez et poivrez la peau, et frottez bien avec la main pour faire pénétrer les épices. Disposez le beurre en petits morceaux dessus. Posez le poulet sur la grille du four chaud (Th. 7, 220 °C), en disposant sous la grille la lèchefrite avec 2 cuillerées à soupe d'eau. Laissez rôtir pendant 1 heure en le retournant à mi-cuisson et en l'arrosant souvent avec le jus qui coule dans la lèchefrite.

2. La préparation des oranges : Épluchez 2 oranges. Ayez soin de très bien retirer toute la peau blanche, qui est amère, sans endommager la fine peau des quartiers.

Coupez ces oranges en tranches fines.

3. La mise au point du plat : Découpez le poulet et disposez-le sur un plat chaud. Recueillez le jus de la lèchefrite. Ajoutez-y le jus de la troisième orange. Mettez ce jus dans une petite casserole ; déposez-y les rondelles d'orange. Arrêtez dès que le jus commence à bouillir. Retirez les rondelles d'orange à la fourchette.

Disposez-les autour du plat. Servez le jus en saucière.

Source : www.marieclaire.fr



DESSERT - GÂTEAU À L'ORANGE RAPIDE

Les ingrédients pour 4 personnes :

- 77gr de sucre en poudre
- 2/3 d'un sachet de levure chimique
- 77gr de beurre
- 2 œufs
- 77gr de farine
- 2 oranges

Préparation :

1. Mélanger le beurre ramolli avec le sucre en poudre et les œufs.

2. Ajouter la farine et le sachet de levure chimique.

3. Ajouter ensuite le zeste des oranges.

4. Ajouter le jus des 3 oranges.

5. Beurrer un plat et y mettre cette pâte.

6. Cuire à four moyen (thermostat 6/7) chaleur tournante pendant 20 min (ou un peu plus en fonction de votre four).

7. A la sortie du four, arroser ce gâteau avec un sirop réalisé avec : jus d'orange + sucre + éventuellement jus de citron, le tout chauffé un peu pour faire le sirop.

8. Arroser le gâteau avant de faire une décoration, avec des copeaux de chocolat noir.

Source : www.marmiton.org



VIE SOCIALE

CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNÉS Rétrospective des cafés papotes

**BALADE À
ORCHIMONT**
SEPTEMBRE 2022



**CONFÉRENCE
« LE RETOUR DU LOUP »
À CHAIRIÈRE**
OCTOBRE 2022



**BALADE ENTRE
MEMBRE ET BOHAN**
NOVEMBRE 2022



**GOÛTER DES
ROIS À VRESSE**
JANVIER 2023

**BINGO À
SUGNY**
DÉCEMBRE 2022





Le Kiosque aux idées

LIBRAIRIE - CADEAUX
TABACS - JOUETS - LOTTO

5550 BOHAN
0032 (0) 61 500 662

 **THERET Grégory**
Construction

Gros œuvre
Rénovation
Transformation
Aménagements extérieurs



Chemin de Ridoux, 3
5550 Nafrature

0479/91.30.31

theret.greg@theret-gregory-construction.be



CHAUFFAGE

SANITAIRE

ÉLECTRICITÉ

Dépannages Urgents

Nous sommes là pour vous aider
dans les plus brefs délais !
SERVICE ET PROFESSIONNALISME SONT NOTRE DEVISE

Sébastien LIBOIS

0478/62.89.99



www.chauffage-libois.be

info@chauffage-libois.be



carrosserie
josé degrez



Zoning industriel de Baillamont
Rue de Bouillon, 148/9 • 5555 BIEVRE

Tél. 061 23 49 40 • Fax 061 23 49 41 • Gsm 0479 24 96 27

Mail : jose.degrez@skynet.be

L'Eau Vive

Hôtel • Restaurant



Menu 3 plats

Entrée

•
Plat

•
Dessert



Rue de petit Fays, 94 • 5550 Vresse-sur-Semois (Belgique)
Tél. +32 (0) 61 41 68 58 • contact@eauvive.be

Venez découvrir notre
menu actuel sur :

www.eauvive.be



NOUVEAU

1 fois par mois
Animation soirée
à partir du 19 mai 2023

Restaurant ouvert 7j/7 de 18h à 21h


Une bouteille de vin
maison accompagnée
d'un **MENU 3 PLATS**
pour la table.

sur présentation de ce coupon

ENFANCE & JEUNESSE

NOS ENFANTS

ECOLE

L'actu de l'école de Nafraiture



Depuis notre dernier article, nous n'avons pas beaucoup profité de notre jardin car nous avons consacré nos vendredis à notre spectacle de Saint-Nicolas. Bien entendu, nous nous sommes occupés de nos animaux.

Le retour de notre spectacle

Après deux longues années d'attente à cause du Covid, nous avons pu réaliser notre traditionnel spectacle en l'honneur de saint Nicolas. Nos enseignants nous ont concocté



une magnifique pièce de théâtre intitulée « Pinocchio au Pays des Magadés ». Elle expliquait la découverte du village et surtout de la vie par le célèbre pantin de bois et de sa sœur prénommée Pinocchia.

Comme chaque année, il y avait des jeux de lumières mais cette fois, un montage interactif créé par monsieur Philippe et ses effets spéciaux nous accompagnaient tout au long du spectacle. Notre soirée a été un succès !

A la fin de la pièce, saint Nicolas nous a offert un magnifique manteau avec un flochage à notre prénom et à l'arrière, l'inscription « école de Nafraiture ». Père Fouettard n'a fouetté personne, preuve de notre sagesse ! Ensuite, nous avons pu profiter de bonnes frites qui ont fait notre bonheur...

Retour à l'école du dehors

Depuis les vacances de Noël, nous sommes retournés dans notre jardin pour pratiquer l'école du dehors.

Nous avons profité d'une balade en forêt avec des jeux qui consistaient à retrouver des objets insolites, à créer des visages avec de la neige et autres éléments naturels, ... Comme chaque vendredi, nous nous réchauffons autour d'un bon feu. Nous nous sommes régalés en mangeant des châtaignes et une omelette. Le tout cuit sur le feu. Nous avons également bu une tisane.



ENFANCE & JEUNESSE



Nous avons pensé aux oiseaux en leur offrant des colliers de cacahuètes et de noix, des boules de graisse accrochés à l'arbre caméléon.

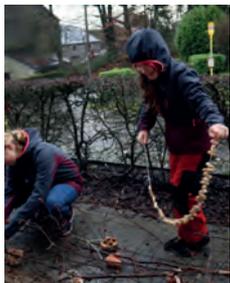
Tous les vendredis matins, nous travaillons dehors sur les matières scolaires.

A l'heure d'écrire ces lignes, les élèves de 6ème année se préparent à partir en classes de neige à Caspoggio.

Le 22 avril, nous organisons une journée nettoyage de printemps. Elle consiste à nettoyer notre jardin et à préparer l'arrivée de nos abeilles en compagnie de nos parents. A la fin de la journée, nous nous retrouverons autour d'un bon souper à la salle des fêtes du village.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre site internet ou sur notre page Facebook.

Les élèves de l'école de Nafraiture



ENFANCE & JEUNESSE

L'ALIMENTATION

Projet de l'année scolaire 2021-2022 à l'école de Pussemange



Pour commencer, on a construit un jardin, un potager, avec l'aide de nos parents.

Le premier jour, on a mesuré avec des mètres et on a placé des piquets en bois avec de la ficelle. Puis, on a fabriqué des murs en moellons. Après, on l'a rempli de terre. Plus tard, on a mis du terreau au-dessus.



Ensuite, on y a planté des légumes :

- Salades, tomates, potirons, betteraves rouges... Mais aussi estragon, persil et ciboulette.

On a aussi travaillé avec Good Cook, une association qui nous a fait réfléchir sur l'importance de manger sainement mais aussi sur l'importance de consommer de préférence des produits de saisons et des produits locaux.

Avec Good Cook, nous avons aussi cuisiné plein de recettes. On a réalisé de la sauce à la betterave rouge (la trempinette de princesse), du thé du dragon, du chocolat sucré avec du miel, un bouclier de légumes, des brochettes de fruits couverts de graines différentes, ...

Pour finir, on a travaillé avec Cap Sciences, une autre association. On a étudié la pyramide alimentaire et le système digestif. On a appris que le foie forme la bile, que la salive décompose les aliments, que l'œsophage est un muscle, que le pancréas produit du suc gastrique ,...

En réalité, durant notre projet, on s'est bien amusé et on a beaucoup appris !

Merci à nos institutrices, à Manu et à nos parents pour leur aide et leur soutien dans cet apprentissage particulier !

Alex- Noé- Nolan- Thyméo- Vic



ENFANCE & JEUNESSE



CULTURE & PATRIMOINE

Galerie La Glycine

Centre Touristique et Culturel de Vresse

rue Albert Raty 83 - 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

☎ 061/29.28.27 - ✉ ctc.vresse@gmail.com

Du 24 mars au 26 avril

Marie-José BAUWENS

Née dans le hameau de Cocrou (Grez-Doiceau), Marie-José y a vécu jusqu'à son mariage qui ensuite l'a amenée à Tourinnes-La-Grosse. Elle n'a jamais quitté ce coin du Brabant Wallon qui lui tient à cœur.

Elle a découvert l'aquarelle en 2002 en abordant diverses techniques auxquelles elle s'est initiée lors de stages successifs auprès de plusieurs professeurs (Grez-Doiceau, Marloie, Wavre, Bruxelles, Rienne, Alsace, en Irlande).

Son cadre de vie depuis toujours est un cadre rural verdoyant, aux paysages ouverts et variés ; elle admire beaucoup les petits coins de campagne préservés qui l'inspirent beaucoup dans son univers pictural.

Marie-José est séduite par la nature de l'Ardenne et ses villages qui recèlent encore de beaux lieux liés à la vie paysanne. Elle est également inspirée par la lumière de la mer ou des plages qui sont à l'origine de certaines de ses œuvres ainsi que des fleurs qui éveillent chez elle une émotion particulière.

Ses premières expositions ont eu lieu à la Glycine à Vresse, aux fêtes de la Saint-Martin à Tourinnes la Grosse, Bruges, Abbaye de Brogne, ... Ainsi qu'en France allant des Ardennes françaises à Revin où elle a obtenu le premier prix de la ville, à Givet, Deville, jusque dans le Vaucluse à Mormoiron.

Marie-José est une habituée de la Glycine depuis plus de 30 ans et participe également au salon d'ensemble qui se tiendra à la salle du Terroir du 01 avril au 01 mai 2023.



CULTURE & PATRIMOINE



Du 29 avril au 29 mai

Marie-Madeleine STEVENIN

Tout au début de sa carrière artistique, Marie-Madeleine était proche du style de l'Ecole de Vresse, admiratrice qu'elle était de Raty, Tellier, Van Der Elst, ...

Totalement autodidacte, elle s'est peu à peu affranchie de ce mouvement en s'affirmant de plus en plus avec une palette sans cesse plus maîtrisée... Palette large, vigoureuse, vivante.

Cette expression lui est totalement personnelle.

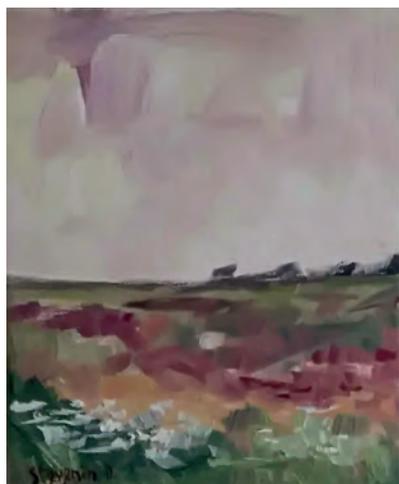
Elle peint la beauté de son terroir dans son intemporalité, et, cela, grâce à un coup de pinceau audacieux, une gamme de couleurs très nuancées où la lumière est omniprésente malgré la nébulosité habituelle de nos régions.

Marie-Madeleine est une amoureuse inconditionnelle de sa campagne qu'elle sublime en la rendant de plus en plus abstraite, essentielle, intemporelle.

Le passé, le présent, le ciel, la terre, le travail des humains sont intimement liés.

Ils deviennent un instantané où l'éternel est figé dans la toile.

Maggy DESTREE



Du 1er au 28 juin

Agnès JOUART

Agnès habite La Grandville (France) et a commencé à peindre en l'an 2000.

La peinture est devenue sa passion au fil des années. La faune animale, les fleurs, les couleurs d'automne, la neige, le vert tendre de l'été sont ses principales sources d'inspiration. Les Ardennes font partie de ses paysages préférés.

Agnès vous invite à venir visiter son exposition où paysages, natures mortes, portraits de femmes, scènes bucoliques de la vie... vous transporteront à travers un voyage pictural et vous fera partager toute une myriade de couleurs.



CULTURE & PATRIMOINE

CONSEIL CULTUREL

MARCHÉ DE NOËL

Magnifique réussite pour cette 2^{ème} édition du marché de Noël de Vresse-sur-Semois.

Les nombreux visiteurs ont pu se régaler, au propre comme au figuré, grâce aux nombreux exposants et artisans présents pour cette seconde édition.

La qualité des marchandises proposées, tant du point de vue de l'artisanat que des produits de bouche fait partie intégrante du succès de cet événement qui devient déjà un classique incontournable.

Succès également sur le Dance floor grâce aux les Clark Gable's et Concept for Live qui ont mis une ambiance de feu samedi soir, la piste de danse étant presque devenue trop petite!

Ce succès est avant tout un travail d'équipe où chacun joue son rôle à merveille dans une ambiance festive.

Merci infiniment à tous ceux qui ont participé à la fête: les bénévoles du Conseil Culturel et leurs familles et amis, le personnel communal qui a assuré le montage, l'ADL, le syndicat d'initiative de Vresse et les jeunes de notre commune qui ont aidé à la tenue du bar. Un merci tout particulier à l'équipe de résidents et éducateurs de Fedasil qui nous sont à chaque fois d'une aide précieuse, devenant ainsi un partenaire indissociable du Conseil Culturel. Le mélange des cultures au sein du Conseil Culturel, voilà une recette magique, notamment en période de Noël.



Je n'oublie pas non plus les « Sisters », Françoise et Monique ainsi que leur famille, qui, grâce à leurs doigts de fée, ont paré les lieux d'une décoration des plus magiques.

Nous avons également pu compter sur des invités de marque, indispensables en cette saison: le Père Noël et ses lutins, qui ont également participé au succès de la fête.

Et je termine en vous remerciant, vous tous, visiteurs, sans qui cet événement n'existerait pas.

**Rendez-vous donc pour la 3^{ème} édition,
le 3^{ème} week-end de novembre 2023
(18 et 19/11/2023) !**



CULTURE & PATRIMOINE



FÊTE DU LIVRE Nouvelle édition !

Pas loin de 60 auteurs et autant de variétés littéraires au milieu des tableaux du Centre d'Art de Vresse, voilà la recette d'une Fête du Livre réussie. Comme à chaque édition, les visiteurs ont pu découvrir de nombreux styles, rencontrer leurs auteurs préférés, en découvrir d'autres et repartir avec un ouvrage dédié.

Parmi ces auteurs, trois figures connues du petit écran : Frédéric Waseige (« Qatar, la coupe de l'immonde », Kennes éditions), Michel Lecomte (« Mes arrêts sur image », Kennes éditions) et Marcel Javaux (« Libre arbitre », Ed. Chronica) pour une conférence-débat autour de la polémique engendrée par la coupe du monde de football, thème d'actualité puisque le match d'ouverture de l'édition 2022 se jouait le soir même. Sérieux et bonne humeur lors de ces échanges qui grâce à leur qualité ont ravi le public présent. Il me reste à remercier les auteurs présents ainsi que les visiteurs et à préparer l'édition 2023



CONCERT DE NOËL Le retour !

Après 2 ans de patience, plusieurs reports et annulations, la joie de retrouver le Concert de Noël !

En ce début décembre, la chorale « Les Copains d'Abord » de Florenville a partagé avec les spectateurs présents toute sa passion du chant, communicant ainsi son enthousiasme au fil d'un répertoire varié.

Chants de Noël traditionnels, musique américaine mais aussi chanson française ont résonné durant cette soirée dans l'église de Alle magnifiquement décorée pour l'occasion.

Merci à toutes et tous et croisons les doigts pour nous retrouver à nouveau autour d'un brasero en décembre 2023 !



Isabelle MAROIT
pour le Conseil Culturel de Vresse-sur-Semois

CULTURE & PATRIMOINE

BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque a maintenant atteint son "plateau de croisière", pourrait-on dire: approximativement 8.000 documents vous y attendent désormais, et ni les armoires, ni les locaux ne sont indéfiniment extensibles...



Depuis quelques mois, nous n'acceptons plus que les romans publiés il y a moins de 10 ans, et ils prennent progressivement la place des plus anciens romans encore jamais empruntés, sauf des grands classiques de la littérature française.

Et nous sommes devenus très restrictifs pour les documentaires, sauf bien entendu ceux concernant notre patrimoine local, et des provinces de Namur et de Luxembourg. Celui-ci a d'ailleurs été considérablement renforcé par la collection très complète de feu Marc Dion d'Orchimont, et je tiens à l'en remercier ici chaleureusement à titre posthume, ainsi que sa famille pour ce don, pour la multitude des documents et romans



locaux, dont beaucoup sont maintenant introuvables, que Marc avait soigneusement accumulés, préservés, voire annotés pour le plus grand plaisir des futurs lecteurs! Le plus ancien document date de...1909! La plupart des grands noms de la littérature locale du pass - cités par Jean-Pierre Lambot dans son ouvrage sur "La Basse-Semois"- y sont évoqués ou représentés! Ils valent à eux seuls votre visite!

J'en profite pour vous rappeler que le prix de l'abonnement annuel est de 5 euros pour les plus de 18 ans (gratuit pour les plus jeunes), et qu'il vous permet d'emprunter 5 documents pour une durée de 3 semaines, renouvelable.

Grâce à Jérémy Delhelle (Espace Public Numérique), la bibliothèque dispose maintenant d'un site que quiconque peut consulter, et par lequel les abonnés peuvent en plus réserver l'ouvrage de leur choix.

<https://bibliotheque.vressesursemois.be/>

La bibliothèque est ouverte les mercredis de 14h30 à 17h30, vendredis de 9h à 12h, et les samedis de 10h à 13h.

Pour le "groupe Bib"

*Charlotte, Françoise, Francine, Serena,
Patricia, Jacques, Ulysse*



CULTURE & PATRIMOINE

BOITES À LIVRES

De jolies boites à livres ont poussé dans nos villages, les avez-vous aperçues ?

Ce projet intergénérationnel découle de la création de la bibliothèque, initiative du conseil communal consultatif des aînés. Les boites ont été fabriquées par « Revivre à Sugny », financées par le PCS de Vresse-sur-Semois et peintes par les enfants (écoles, accueils extrascolaires, académie de peinture,...).

Celles-ci ont été placées par les ouvriers communaux et un stock de départ en livres y a été déposé grâce aux généreux dont de livres de la population. Ne tient plus qu'à vous d'emprunter, de déposer, de garder et ou de remettre des livres !

Nous recherchons un parrain/marraine par village afin de veiller au bon état général de la boite et de son approvisionnement en livres.

Si vous êtes intéressé ou si vous souhaitez des informations sur la mission, vous pouvez contacter :

Charlotte ALLAER - 0486/06.53.15

charlotte.allaer@vresse-sur-semois.be



CULTURE & PATRIMOINE

CENTRE D'INTERPRÉTATION D'ART Nouvelle saison !



C'est une nouvelle saison pleine de nouveautés qui se prépare au Centre d'Interprétation d'Art de Vresse. En plus de l'exposition permanente, trois artistes se succéderont dans les salles d'exposition temporaire afin de valoriser des expressions artistiques variées : Jean-Paul Couvert, Simon C. et enfin Gérard Gribaumont. Dès la réouverture, les sculptures de Massimo Mohy prendront également place dans les jardins du Centre.

Du 1^{er} avril au 11 juin, l'exposition « Expression de la matière ou matière de l'expression » présentera donc les œuvres de Jean-Paul Couvert, peintre, sculpteur et poète né à Corbion en 1958.

Après un régentat en Arts Plastiques, il poursuit des études supérieures à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège.

Il obtient le Prix Marie Howet en 1983 ainsi que le Prix de poésie Charles Péguy, Paris 2020, pour le recueil « Eau Promise ».

Il effectue de nombreux voyages au Tibet, en Inde, au Cachemire, au Moyen-Orient

et en Afrique du Nord qui influencent considérablement sa pensée et son œuvre.

Son œuvre plastique est plutôt abstraite même si la figuration n'est pas totalement absente de sa production. Il travaille le bois, la pierre et l'ardoise de la région de la Semois.

Il s'exprime dans la matière en permettant à la matière de s'exprimer à travers lui. Son œuvre est poétique, bienveillante et est à la fois la source et le résultat d'un constant émerveillement de l'artiste.

Enseignant les arts plastiques et l'histoire de l'art, il dirige également l'une des dernières manufactures de tabac de la vallée de la Semois, à Corbion.

La peinture de Jean-Paul Couvert est à envisager comme la pratique de la trace et du signe.

Elle ne représente pas, elle présente !

Pour lui, peindre « est la saisie de ce qui advient ».

Ceci s'incarne d'autant mieux, selon lui, « que si l'on s'est retiré de son acte ».

Il appelle ses peintures « exercices d'apparitions », comme une tentative de « rendre visible des forces qui ne le sont pas ».

Il sculpte le schiste et peint l'Ardenne d'une vision qu'il relie au sacré et à l'esprit même des éléments.

L'exposition est accessible tous les jours de 13h à 17h en semaine et de 14h à 18h le week-end.

Infos : www.fondation-chaidron.be



CULTURE & PATRIMOINE

PATRIMOINE

POUR (RE)DÉCOUVRIR VOTRE PETIT PATRIMOINE LOCAL, VISITEZ LE SITE :

<https://petit-patrimoine.vresse-sur-semois.be/>

L'inventaire a été réalisé entre 2019 et 2021 par des bénévoles de la commune de Vresse, en collaboration avec le service des Musées et du Patrimoine culturel de la Province de Namur, la Commune de Vresse-sur-Semois, l'Université de Namur et l'association "Qualité- Village-Wallonie".

Fin juin 2019, une bonne vingtaine de personnes motivées partaient à la découverte de leur village avec comme objectif : recenser le petit patrimoine populaire, soit les fontaines, lavoirs, puits, abreuvoirs, potales, bornes, croix, biefs, calvaires, fours à pains, moulins, cabanes, chapelles... ainsi que les hangars à tabac, les murs en pierres sèches, les arbres remarquables et le patrimoine funéraire historique et artistique.

Ils étaient supervisés par des historiens de l'art de l'Université de Namur, en collaboration avec la Province de Namur dans le cadre d'un partenariat province-commune. De nombreuses réunions ont eu lieu afin de définir le travail à réaliser et de le peaufiner.

Pendant plus de 2 ans, les bénévoles ont arpenté les rues et même les bois, ont décrit, mesuré, analysé, photographié tous les éléments patrimoniaux en découvrant parfois des "trésors" dont ils ignoraient l'existence. Les bénévoles sont même allés plus loin dans leurs recherches pour trouver des dates, des mentions historiques, des photographies ou cartes postales anciennes, des témoignages d'ainés.

Au total 1.081 éléments ont été répertoriés dans les douze villages : des éléments à sauvegarder et à valoriser !

Des fiches accessibles sur internet :

Après le travail de terrain, toutes les

informations récoltées ont été retranscrites par les bénévoles sur des fiches spécifiques dont le contenu a été validé par l'UNamur.

Entretemps, Jérémy Delhelle de l'EPN a créé un site internet "Petit Patrimoine", qui a été complété petit à petit par les bénévoles les plus acharné(e)s.

Le site est à présent complet et disponible pour tous à l'adresse :

<https://petit-patrimoine.vresse-sur-semois.be/>

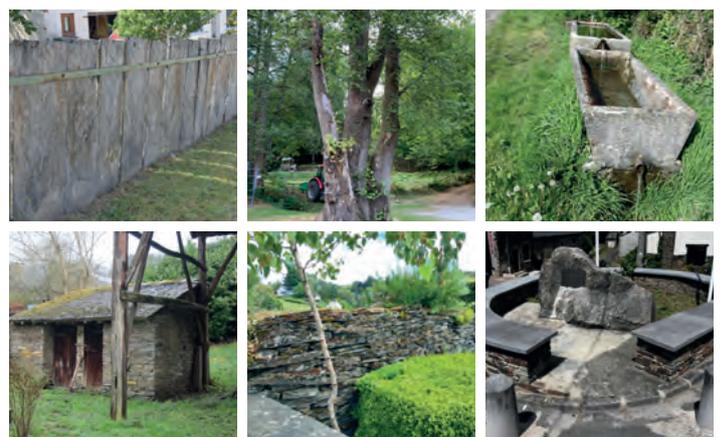
Il contient des photos, une description, une localisation précise et parfois un historique de chaque élément, classé par village ou par catégorie. **A découvrir absolument !**

Le but est d'informer la population, les seconds résidents et les touristes, de sensibiliser chacun à la qualité du patrimoine et surtout à la nécessité de l'entretenir et de le mettre en valeur. Une liste de biens à restaurer a été transmise à l'administration communale.

L'AWaP (Agence wallonne du Patrimoine) pourrait certainement subventionner la restauration de certains éléments.

Bonne (re)découverte virtuelle de votre petit patrimoine !

Mauricette et les bénévoles



AGENDA

MANIFESTATIONS 2023

N'hésitez pas à consulter notre site Internet pour de plus amples informations
<http://tourisme.vresse-sur-semois.be>

RÉCURRENTES

- ▶ Bohan – Stage, atelier et démonstration de poterie uniquement sur rendez-vous à « La Poterie de la Semois » rue du vieux Moulin 130A – Info : 0485/18.99.78 – carlchantrie@hotmail.com
- ▶ Membre – Marché chaque dimanche matin de début Avril à fin août – Info : 0474//50.75.03
- ▶ Orchimont – Cours de yoga. Tous les jeudis de 8h30 à 9h30 et les samedis de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes. Prix : 10€/séance – 80€/10 séances – Infos : lesvoisinesdorchimont@gmail.com – 0477/26.27.19
- ▶ Vresse – Cours de gymnastique adaptée le mardi de 10h à 11h pour les aînés – Info : 061/21.04.32 – 0486/06.53.15

MARS



- ▶ 1/3 > 19/3 – Vresse – Exposition de photographies « Mise au vert » à la Glycine de 9h à 17h en semaine et de 10h à 16h le week-end. Gratuit – Info : 061/29.28.27
- ▶ 11/3 – Orchimont – Journées bien-être de 9h30 à 16h30. Sur inscription – Infos : lesvoisinesdorchimont@gmail.com – 0477/26.27.19
- ▶ 18/3 – Vresse – 3ème édition du « South Belgian Rally » - Info : +32 (0) 87 53 90 09 - info@southbelgianrally.com
- ▶ 18/3 – Sugny – Balade guidée dans le cadre des journées de l'eau. Info : 0497/05.78.54 – semoisnature@gmail.com – Guide : Eric Vincent - Semoisnature.be
- ▶ 19/3 – Bagimont – Je marche pour ma forme. Marche de 8km le matin et 5km l'après-midi avec pause pique-nique d'une heure devant un barbecue (choix demi-journée). Info : 0473/25.55.67 – chrislamb50@hotmail.com – 0474/62.69.71 – cgrenneson@gmail.com
- ▶ 25/3 – Nafraiture – Grand feu au lieu-dit : « Le Routy » – Info : 0478/49.12.17
- ▶ 25/3 – Alle – Vide dressing d'été. Vente de vêtements de seconde main, femmes, hommes enfants, chaussures et accessoires de très bonne qualité. Présence de boutique. De 9h à 17h à la salle des fêtes – Info : 0471/22.75.76

- ▶ 25/3 – Sugny – Balade guidée dans le cadre des journées de l'eau. Info : 0497/05.78.54 – semoisnature@gmail.com – Guide : Eric Vincent - Semoisnature.be

AVRIL



- ▶ Vresse – Exposition de Marie-Josée Bauwens à La Glycine. Entrée libre – Info : 061/29.28.27
- ▶ 1/4 – Bohan – Randonnée quads de 120km "sur les traces de l'Ours". Info : 0032 475 56 68 67 - syndicatinitiativebohan@gmail.com
- ▶ 1/4 – Chairière – Stage de photographie. Info : Hans Westerling – 0468/10.06.21 – westerlingh@gmail.com
- ▶ 1/4 > 1/5 – Vresse – 15ème édition des journées portes ouvertes de l'Art à la salle du Terroir de La Glycine – Info : 061/29.28.27
- ▶ 1/4 > 11/6 – Vresse – Exposition de peintures et sculptures de Jean-Paul Couvert au Centre d'Interprétation d'Art de l'Ecole de Vresse. Info : 061/58.92.99
- ▶ 2/4 – Chairière – Balade ornithologique «Premiers oiseaux chanteurs». Info : 0473/99.89.39 – phildury1@gmail.com
- ▶ 2/4 – Laforêt – Trail de la Sainte-Agathe. Parcours de 10, 15, 25 et 35km à travers bois (avec ravitaillement). Payant – Info : 0472/89.26.67
- ▶ 8/4 – Membre – Le Châtelet, la Table des Fées, la Cheminée... Visite thématique, historique et paysagère qui vous mènera dans un lieu

AGENDA

de légendes (Pour tout public). Inscription obligatoire. Sous réserve d'un nombre suffisant. Guide Jean-Pierre Raquez – Tel : 0478 011 236

▶ 9/4 – Nafraiture – Apéros de Pâques – Info : 0478/49.12.17

▶ 9/4 – Orchimont – Dîner de Pâques dès 11h30 à la salle des fêtes. Réservation obligatoire. Payant – Info : 0477/55.57.37

▶ 10/4 – Laforêt – Chasse aux œufs pour les habitants du village – Info : 0472/89.26.67

▶ 10/4 – Sugny – Omelette offerte aux habitants du village à partir de 18h à la salle L'Enclave – Info : 0471/50.16.64

▶ 15/4 – Alle – Atelier culinaire ludique et diététique « Lunch box ». Payant – Infos et inscriptions : 0486/06.53.15

▶ 15/4 – Orchimont – Cuisson de pizzas au four à pain. Infos : lesvoisinesdorchimont@gmail.com – 0477/26.27.19

▶ 21/4 – Vresse – Marché des producteurs locaux dès 17h à l'Espace Cognaut – Info : 0472/56.58.56 – 061/46.58.38

▶ 30/4 – Orchimont – Marche ADEPS de 5, 10, 15 et 20km parcourant les sentiers et bois environnants. Dès 8h à la salle des fêtes. Petite restauration à la salle, buvette sur le parcours – Info : 0472/75.24.78 – 0479/99.12.90

MAI

▶ Vresse – Exposition de Marie-Madeleine Stévenin à La Glycine. Entrée libre – Info : 061/29.28.27

▶ 1/5 > 11/6 – Vresse – Exposition de peintures et sculptures de Jean-Paul Couvert au Centre d'Interprétation d'Art de l'Ecole de Vresse. Info : 061/58.92.99

▶ 6/5 – Orchimont – Cuisson de pizzas au four à pain. Infos : lesvoisinesdorchimont@gmail.com – 0477/26.27.19

▶ 13/5 – Chairière – Balade guidée et passage vers la Forêt de la Mémoire. Promenade guidée de 2h et retour à 16h pour un goûter convivial – Info : 0474/79.12.31

▶ 13/5 – Membre – Trail du Jambon. Dès 9h course à pied sur sentiers forestiers. Courses de 40km, 24km et 15km – Info : 0472/44.20.64 – tberte.osteo@gmail.com

▶ 18/5 – Nafraiture – Une des plus grandes brocantes de la région (200 exposants) à partir de 6h dans les rues du village, concert l'après-midi, bar et petite restauration – Info : 0479/92.83.17

▶ 19/5 – Vresse – Marché des producteurs locaux dès 17h à l'Espace Cognaut – Info : 0472/56.58.56 – 061/46.58.38

▶ 20/5 – Chairière – Stage de photographie. Info: Hans Westerling – 0468/10.06.21 – westerlingh@gmail.com

▶ 21/5 – Vresse – Concentration et balade Vespa et Lambretta. Info : 0471/83.98.80 – horiondada@hotmail.com

▶ 27/5 – Orchimont – Journées bien-être de 9h30 à 16h30. Sur inscription – Infos : lesvoisinesdorchimont@gmail.com – 0477/26.27.19

▶ 28/5 – Laforêt – Marche ADEPS. Plusieurs parcours de 5, 10, 15, et 20km, buvette et petite restauration à l'arrivée. Départ à partir de 8h à l'école – Info : 0471/38.25.46

▶ 28/5 – Sugny – Reconstitution historique du Procès des Sorcières de Sugny de 1657 à 15h suivie de la pendaison et mise au bûcher. Info : 061/50.03.74

▶ 28/5 – Sugny – Marché artisanal dès 10h – Info: 061/50.03.74

▶ 28/5 – Vresse – « Vresse Village d'Arts ». Parcours d'artistes (peintures, sculptures, street art...) de 10h à 18h dans les rues et en bord de semois. Ambiance musicale et petite restauration. Accès gratuit – Info : 061/29.28.27 – ctc.vresse@gmail.com

JUIN

▶ Vresse – Exposition de Agnès Jouart à La Glycine. Entrée libre – Info : 061/29.28.27

▶ 1/6 > 4/6 – Vresse – Exposition de peintures et sculptures de Jean-Paul Couvert au Centre d'Interprétation d'Art de l'Ecole de Vresse. Info: 061/58.92.99

▶ 10 & 11/6 – Bohan – Brocante de printemps – Info: 0032 479 79 22 74 – syndicatinitiatedebohan@gmail.com

▶ 16/6 – Vresse – Marché des producteurs locaux dès 17h à l'Espace Cognaut – Info : 0472/56.58.56 – 061/46.58.38

▶ 16/6 – Vresse – Bal des jeunes en soirée à l'Espace Cognaut – Info : 0471/42.66.44

▶ 17/6 – Vresse – Fête de la Musique, concerts en soirée – Info : 0471/42.66.44

▶ 17/6 > 3/9 – Vresse – Exposition de peintures de Simon Cocu au Centre d'Interprétation d'Art de l'Ecole de Vresse. Info : 061/58.92.99

▶ 18/6 – Alle – Course de Côte automobile. Montées d'essais dès 8h30 et montées de courses à partir de 13h. Payant : 6€ – Info : 0476/22.06.21 – info@promoracing.be www.promoracing.be

▶ 25/6 – Orchimont – Concert de clôture des journées musicales « es Plaisirs Dorcimont à 17h à l'église St-Martin. Gratuit – Info : 0473/22.54.94

AGENDA

visit
vresse
sur
semois

MARCHÉ DU TERROIR

VRESSE-SUR-SEMOIS

3ÈME VENDREDI DU MOIS

**21 AVRIL
CHASSE
AUX OEUFS**

D'AVRIL À OCTOBRE

17H À 20H

Les associations qui désirent tenir le bar à l'occasion d'un marché du terroir doivent prendre contact avec L'ADL avant le 01 avril :

adl.bievre.vresse@gmail.com | 061/46.58.38

Chaque association devra donner 3 dates potentielles par ordre de préférence parmi les dates ci-dessus hormis celle du 16/06.

La priorité des dates sera donnée aux associations n'ayant jamais participé.

AGENDA

28
MAI
2023

VRESSE
VILLAGE
D'ARTS



RENCONTRE AVEC LES ARTISTES DANS LES RUES DE VRESSE-SUR-SEMOIS

Peintres, sculpteurs, graphistes, dessinateurs, photographes, graffeurs et bien d'autres disciplines.
Animation et petite restauration toute la journée.
ENTRÉE GRATUITE



Conseil Culturel
de Vresse-sur-Semois

AGENDA

SUGNY - DIMANCHE 28 MAI 2023

Retour du Procès des Sorcières



Après une interruption de 8 années du Procès des Sorcières, une équipe de bénévoles (anciens et nouveaux), en collaboration et partenariat avec la Jeunesse et le Syndicat d'Initiative de Sugny, s'est mobilisée pour rejouer cette année la pièce du procès de sorcellerie qui a eu lieu en 1657.

Sous la houlette de Jacques Ravedovitz pour la mise en scène et de celle du Syndicat d'Initiative et de la Jeunesse pour la gestion du marché artisanal, la gestion des stands de boissons et de restauration, cette grande fête historique animera le village de Sugny durant la journée du dimanche de la Pentecôte.



Un marché artisanal sera déjà accessible le matin et présent toute la journée avec en prime des animations folkloriques. La reconstitution du Procès (arrestation des sorcières, jugement et condamnation),

quant à lui, prendra forme dans le courant de l'après-midi avec comme finalité le bûcher pour les condamnées.

Diverses animations musicales ponctueront ce défilé ainsi que la fin de la journée.

Il n'y aura pas de droit d'entrée à la manifestation, des stands de boissons et de restauration seront accessibles au grand public afin que ripailles et bonne humeur puissent être partagées par tous.



N'hésitez pas à vous habiller dans le thème pour ajouter encore plus de couleurs à la reconstitution. N'hésitez pas non plus à prendre contact avec nos personnes de référence, soit pour un coup de main (toujours le bienvenu), soit pour un rôle de figurant ou toute autre proposition de participation.



AGENDA

Ne manquez pas ce rendez-vous à Sugny le dimanche 28 mai, nous comptons sur votre présence.



Personnes de contact :

Raymond Vincent, président du comité :
061/50.03.74

Marc Hauterra, secrétaire du comité :
061/58.91.00

Stéphane Mincier, trésorier du comité :
0474/62.77.31

Jacques Ravedovitz, pour la mise en scène :
0479/40.64.40

Simon Courtoy, pour le marché artisanal :
0471/96.18.43



AGENDA

Ateliers culinaires ludiques et diététiques



Collations

Mercredi 15 février 2023
De 15h à 17h
12€ par binôme
Binôme parent-enfant



Lunch Box

Samedi 15 avril 2023
De 10h à 12h
12€ par binôme
Binôme parent-enfant



15/2 la Glycine - Vresse
15/4 Salle des fêtes - Alle

Inscriptions:
0486/06.53.15
charlotte.allaer@vresse-sur-semois.be



BALADES Santé

03
AVRIL

01
MAI

05
JUN

17
AVRIL

15
MAI

19
JUN

GRATUIT



MAISON MÉDICALE DE BIÈVRE (RUE DE LA WIAULE N°7)

CHACUN SON RYTHME, CHACUN SES LIMITES
PENDANT MAXIMUM 1 HEURE DE MARCHÉ.

Nos balades sont encadrées par des professionnels de la santé.

La Maison Médicale de Bièvre décline toute responsabilité en cas d'incident - d'accident.

Agenda du Café Papote

LE 16 JANVIER 14H : GOÛTER DES ROIS À VRESSE

LE 20 FÉVRIER 14H: CONCOURS DE COUYONS À NAFRAITURE

LE 20 MARS 14H : BALADE À LAFORÊT

LE 17 AVRIL : EXPOSÉ-VISITE SUR LE TABAC À VRESSE

LE 15 MAI 19H30: JEAN-PIERRE LAMBOT RACONTE "LAFORÊT" À L'ÉGLISE DE LAFORÊT

LE 19 JUIN 14H: BALADE À CHAIRIÈRE



INSCRIPTIONS: 0486/065315
CHARLOTTE.ALLAER@VRESSE-SUR-SEMOIS.BE

Aquagym sans complexe

POUR VOUS (RE)MOBILISER SI VOUS ÊTES EN SURPOIDS (BMI > 30 OU > 27 AVEC PRÉSENCE AU MOINS DE DEUX PATHOLOGIES ASSOCIÉES À L'OBÉSITÉ).

INFORMATIONS ET CONDITIONS SUR www.maisonmedicaledebievre.be

Judi
19H30-
20H30

6,50€

PRINCIPE D'UNE REMOBILISATION
PAR L'AQUAGYM ENCADRÉ PAR UNE KINÉ

Piscine de Graide
RUE DU PROGRÈS 21

- ✓ Certificat médical à remplir par votre docteur
- ✓ Paiement obligatoire pour la session complète (11 séances jusque juin) : 71,50€
- ✓ Inscrivez-vous au 061/86.01.36



06/04	27/04	01/06	22/06
13/04	18/05	08/06	29/06
20/04	25/05	15/06	



L'absence ou l'arrêt définitif ne donnera pas lieu à un remboursement.

DIVERTISSEMENT

MOTS CROISÉS

MOTS CROISÉS DU 1^{ER} TRIMESTRE - Proposés par Marcel Tellier

HORIZONTALEMENT

- A. Diffamateur
- B. Recueil – On l'est au monde – Pronom personnel
- C. C'est le quotidien – Unité de puissance – Pièce de lingerie
- D. Peut-être de paix – Poutre transversale d'un navire – Double voyelle
- E. Couche de pierres
- F. Alourdira
- G. Végétal volubile – Malmener battre
- H. Ecrit par Pilate – Epoque
- I. Rideau – Touche le fond
- J. Faiblesse d'Achile – Ingurgitée – Bon ton
- K. Royaume promis – Somnolant
- L. Propre à certaines fleurs – Chevilles de sport

VERTICALEMENT

- 1. Propriétaires de valeurs
- 2. Relatif à l'anus – Gallinacés
- 3. Femelle sauvage – Elles sont d'argent
- 4. Aspergesserons
- 5. Action de bouger – Endroit stratégique – Pronom personnel
- 6. Empêcha de bouger – Aluminium
- 7. Invincible
- 8. Qualité du lingo – Rendra moins vif
- 9. Souhait – Main un dalmatien
- 10. Sélectionner à nouveau – Fleuve de France – Choisie
- 11. Travaillerais la Dinanterie

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B				■		■			■	■		
C					■			■				
D				■				■			■	
E		■	■	■							■	
F												
G						■						
H					■			■		■		
I						■						
J						■				■		
K					■							
L								■				

A RENVOYER À :

ADMINISTRATION COMMUNALE
RUE ALBERT RATY 112
5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

Pour le 10 mai 2023 au plus tard.

Merci de mentionner «Mots croisés» sur votre enveloppe.

NOM:

Prénom:

Adresse:

La grille doit être dûment complétée et renvoyée uniquement sur l'originale du bulletin communal (les photocopies ne seront pas acceptées).

GAGNANTS DES MOTS CROISÉS DU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2022

SUR 24 GRILLES RENTRÉES, VOICI LE NOM DES TROIS GAGNANTS :

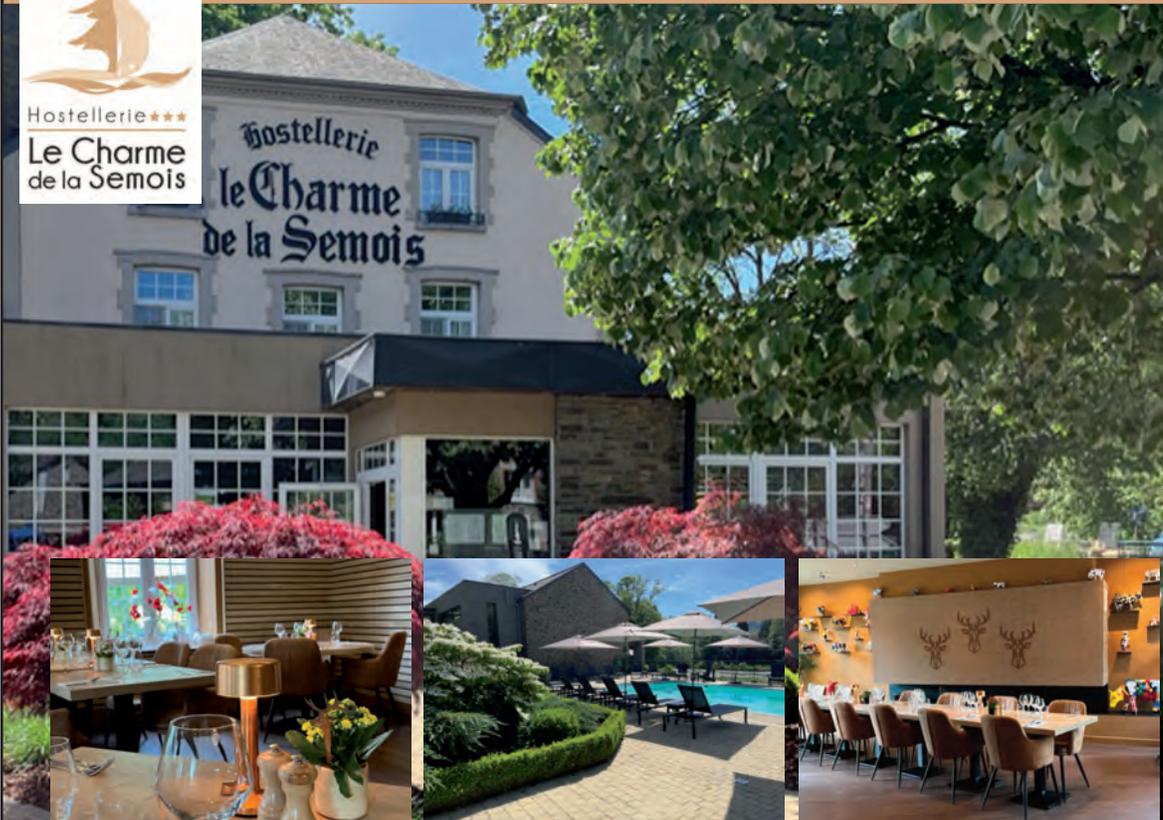
- ♦ Christophe MICHAUX de HAUT-FAYS
- ♦ Jean-Pierre TELLIER de FLORENVILLE
- ♦ Véronique RASE de SUGNY

Votre lot est à retirer au Centre Touristique et Culturel à Vresse-sur-Semois pour le 10 mai 2023 au plus tard.

Félicitations à tous !



Hôtel - Restaurant - Brasserie - Séminaires - Piscine



PLAT DU JOUR

DU LUNDI
AU SAMEDI MIDI

18€

LUNCH DU MIDI

DU LUNDI
AU SAMEDI
2 SERVICES
ENTRÉE - PLAT

28€

MENU BIB

GOURMAND

48€

www.charmedelasemois.com

Rue de Liboichant 12 - B-5550 Alle-sur-Semois - +32 61 50 80 70 - info@charmedelasemois.com

SPAR  Online.be

à Alle-Sur-Semois

Avec SPARONLINE,
recevez vos courses
directement à la maison.

Nous vous livrons
aussi vos bouteilles
de gaz Antargaz

Sur internet: sponline.be
Par téléphone: 061 50 03 43

